

Atlas de la biodiversité de la Commune de Crépy-en-Valois 2018



PAYS DE L'OISE



FDB

FONDS DE DOTATION POUR LA BIODIVERSITÉ



Ont contribué à la réalisation de ce document :

- A l'initiative de ce projet : Mairie de Crépy-en-Valois.
- Maître d'ouvrage : Mairie de Crépy-en-Valois.
- Inventaire Mammifères : Nicolas Jeandel, CPIE des Pays de l'Oise.
- Inventaire Chiroptères : Nicolas Jeandel, CPIE des Pays de l'Oise.
- Inventaire Ornithologique : Thierry Decouttère, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).
- Inventaire Herpétologique : Nicolas Jeandel, CPIE des Pays de l'Oise.
- Inventaire Entomologique : Adrien Adelski, Jean-Claude Bocquillon, Laurent Colindre, Carole Derozier, Céline Pagot, Joël Thalmann, Jean-Hervé Yvinec, Emmanuel Vidal, Association des Entomologistes de Picardie (ADEP).
- Inventaire Piscicole : Mylène Taillat, FDAAPPMA 60.
- Inventaire Floristique : Nicolas Jeandel, CPIE des Pays de l'Oise et Jean-Louis Sogorb de la Société Botanique de France.
- Inventaire Mycologique : François Petit, Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de la région de Senlis (ABMARS).

SOMMAIRE

Présentation de l'ABC et de ses objectifs	p 04
Description de la commune et des sites inventoriés	p 07
1. Description de la commune.....	p 08
2. Description des sites inventoriés sur la commune.....	p 09
Inventaires naturalistes.....	p 13
1. Mammalogie.....	p 14
2. Chiroptères	p 16
3. Ornithologie	p 18
4. Herpétologie	p 20
5. Entomologie	p 22
6. Faune piscicole.....	p 24
7. Botanique	p 27
8. Mycologie.....	p 28
Enjeux et conclusion générale	p 29
Glossaire	p 36
Annexes	p 38

Présentation de l'Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC) et de ses objectifs



Souvent sous-estimée, la biodiversité en ville joue un rôle très important dans l'équilibre de notre planète. Les zones urbaines offrent divers habitats (jardins, friches, étangs, bois, berges de ruisseaux, réseau de haies...) abritants de nombreuses espèces faunistiques et floristiques adaptées aux conditions urbaines.

Cette biodiversité de proximité, dite « ordinaire », est constituée d'espèces communes. Sa préservation est tout aussi importante que la biodiversité remarquable puisque les espaces naturels ordinaires jouent un rôle dans la connectivité entre « patches » d'habitats plus importants se trouvant en dehors des villes. Alors qu'elle ne fait pas toujours l'objet de protection particulière, la biodiversité ordinaire est très affectée par les transformations de l'environnement.

La nature en ville est source de bien-être pour les riverains et leur permet de conserver un lien avec celle-ci.

Malgré l'importance de la biodiversité, sa connaissance est encore bien sommaire. Or, obtenir des informations et faire un état des lieux sur l'état actuel des choses c'est se donner les moyens d'aménager et d'organiser des politiques durables qui prennent en compte l'ensemble du patrimoine naturel (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/10006-2_Atlas-biodiv-communes_DEF_04-11-11_light.pdf).



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Figure 1: Logo de 2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Ainsi, en 2010, année internationale de la biodiversité (*Figure 1*), le Ministère du Développement Durable a proposé aux communes volontaires un dispositif pour les aider à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité : l'Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC).

Les Atlas de la Biodiversité dans les Communes ont pour objectifs de :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens de la commune sur les enjeux de la biodiversité.
- Mieux connaître la biodiversité de son territoire.
- Faciliter la mise en place de politiques communales qui prennent en compte la biodiversité.
- Fournir des informations relatives à la biodiversité de la commune et permettre d'éclairer des choix de politique publique nationale.

Par la volonté d'agir en faveur de la biodiversité, la ville de Crépy-en-Valois a adopté son Agenda 21 le 4 juin 2012. Créé dans l'objectif d'améliorer les politiques publiques locales, ce plan d'action pour le 21^{ème} siècle décline sur le territoire les objectifs de développement durable issus du Sommet de la Terre de Rio.

En 2012, la ville Crépy-en-Valois s'est portée volontaire pour réaliser son ABC, Atlas de la Biodiversité communale. Un ABC est une démarche permettant de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel. Il s'agit notamment d'inventorier et cartographier la biodiversité, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations naturalistes, mais aussi de susciter la participation du grand public à des programmes de sciences participatives. L'objectif est d'identifier les enjeux environnementaux du territoire ainsi que les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité et améliorer la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité dans les politiques communales ou intercommunales.

En cohérence avec des actions issues de son agenda 21, la démarche s'est déroulée en plusieurs étapes sur 3 ans. La première année comprenait la mise en place du projet, la recherche d'informations sur le sujet, la définition des besoins de la commune et la recherche de financements. La seconde année s'est caractérisée par un travail d'inventaires de la faune et de la flore sur le territoire avec l'aide d'associations naturalistes. La dernière année correspondait à la valorisation de l'Atlas ainsi réalisé. L'objectif étant aussi de susciter l'intérêt et la participation du public à travers divers programmes de sciences citoyennes et lors de sorties.

C'est ainsi qu'en 2013, un premier Atlas de la Biodiversité de la commune de Crépy-en-Valois a été réalisé. Afin d'améliorer la connaissance sur l'état actuel de la biodiversité sur son territoire, la Commune de Crépy-en-Valois a souhaité réaliser un nouvel ABC en 2018.

Le rapport ici présent fait état des travaux d'inventaires faunistiques et floristiques réalisés en 2018 dans le cadre du 2^{ème} ABC de Crépy-en-Valois. La première partie de ce document présente la commune de Crépy-en-Valois ainsi que les sites inventoriés pour la réalisation de cet ABC. La partie suivante est consacrée aux résultats des inventaires. Enfin, une présentation des enjeux et conclusion générale viennent clore ce rapport.

DESCRIPTION DE LA COMMUNE & DES SITES INVENTORIES



1. Description de la commune:

Situation géographique

Crépy-en-Valois se situe au Sud-Est du département de l'Oise en région Hauts-de-France (*Figure 2*). La commune se trouve à 60 km au Nord-Est de Paris, au cœur du Valois et de la Vallée de l'Automne. Ce vaste plateau, à cheval entre les départements de l'Aisne et de l'Oise est essentiellement voué à l'agriculture céréalière mais sa partie la plus orientale comprend toutefois d'importants massifs forestiers permettant la continuité écologique entre les massifs forestiers de Retz et Ermenonville. Il s'agit notamment d'une zone de déplacement pour des populations de cerfs (réf. *Gourdain P., 2009. Installation de Stockage de Déchets de Crépy-en-Valois – Pré-diagnostic écologique*).



Figure 2: Carte de la Picardie avec localisation de la commune de Crépy-en-Valois

La commune s'étend sur 16,28 km² ce qui en fait la 6^{ème} plus grande ville de l'Oise. Elle compte 15 231 habitants (*Chiffre INSEE, 2016*).

Aujourd'hui la ville reste ancrée entre patrimoine et modernité. Elle est dotée d'un cœur de ville historique avec des rues pavées au Nord, de nombreux commerces de proximité et une zone industrielle aux abords de la ville.

Contexte géologique

La ville de Crépy-en-Valois est construite sur la plateforme structurale que constituent les niveaux durs calcaires du Lutécien. Ce niveau calcaire surmonte les niveaux tendres et sableux de l'Yprésien supérieur (Cuisien) et argileux de l'Yprésien inférieur (Sparnacien). Les cours d'eau de la région de Crépy ont entaillé les bancs calcaires du Lutécien (40 m d'épaisseur) jusqu'à atteindre les formations meubles du Cuisien. Des limons d'âge quaternaire sont venus recouvrir les plateaux calcaires, les fonds des vallées ont été tapissés par des alluvions modernes argilo-tourbeuses d'épaisseur variable.

Situation hydrologique

La commune fait partie du bassin de l'Automne. Cette rivière prend sa source entre Villers-Cotterêts et Pisseleux à environ 110m d'altitude et se jette dans l'Oise à environ 30m d'altitude. Son cours orienté Est-Ouest traverse les départements de l'Aisne et de l'Oise. Il mesure 35 km de long. Son bassin versant accueille 46 000 habitants, il est principalement couvert par de grandes cultures (céréales et betteraves). L'Automne est classé en première catégorie piscicole. C'est-à-dire que ses eaux sont suffisamment propres pour accueillir des salmonidés (truites).

2. Description des sites inventoriés sur la commune

Pour réaliser cet Atlas, 5 sites localisés en différents points de la ville ont été inventoriés (*Figure 3*). Ils regroupent différents biotopes représentatifs de la diversité des milieux observée sur la commune.

Ainsi, ces inventaires concernent des espaces verts et le quartier Debussy, tous inventoriés précédemment en 2013. Sur chacun de ces sites, différents taxons ont été répertoriés en fonction de la pertinence écologique de leur présence dans le milieu concerné.



Figure 3 : Photographie aérienne de Crépy-en-Valois avec la localisation en orange des sites inventoriés lors de l'ABC. A : parc de Géresme. B : les Remparts. C : quartier Debussy. D : rue Marie Rotsen. E : sous-bois du quartier des Fleurs. Source : Google map.

A. Le parc de Géresme

Le parc de Géresme est un parc paysager d'une vingtaine d'hectares situé dans la vallée du ru des Tallandiers, au Nord de l'agglomération (*Figure 3, A*). Il comprend 15 ha de surface boisée et 7000 m² de plans d'eau (*Figure 4*) abritant de nombreuses espèces aviaires, tels que le Cygne tuberculé, le Canard colvert et la Foulque macroule. Une grotte fermée au public, favorable aux Chiroptères, s'étend sur toute la moitié Nord du parc. De plus, le parc est géré de manière à respecter au mieux la biodiversité (une gestion différenciée et des fauches tardives) tout en restant en adéquation avec les activités humaines.



Figure 4 : Photographie du parc de Géresme

C'est un lieu de promenade et de détente très fréquenté la journée et fermé la nuit. Le parc comprend également des enclos animaliers avec daims, chèvres et cochons chinois.

Les taxons suivants ont été inventoriés sur ce site : Mammifères dont les Micromammifères, Chiroptères, Amphibiens, Reptiles, espèces botaniques (Ptéridophytes, Gymnospermes, Angiospermes), Champignons, Oiseaux, Poissons et Arthropodes.

B. Les Remparts

Le site couvre environ 2,3 ha et borde les anciens Remparts à la périphérie Nord de l'agglomération (*Figure 3, B*), non loin du parc de Géresme. Ce lieu abrite une mare et est constitué d'un important réseau de haies et de vastes étendues herbacées (*Figures 5 et 6*).

Suite à des travaux de désencombrement de la mare, le site a subi des modifications environnementales conséquentes. Il s'agit très certainement du site qui a le plus changé depuis les derniers inventaires, en 2013.

Seuls des inventaires faunistiques ont été réalisés sur ce site : Mammifères (dont les Micromammifères), Chiroptères, Reptiles, Amphibiens et Arthropodes.

DESCRIPTION DE LA COMMUNE ET DES SITES INVENTORIES



Figure 5 : Site des Remparts en 2013



Figure 6 : Site des Remparts en 2018

C. Le quartier résidentiel rue Debussy

Ce quartier résidentiel, proche de la gare et du centre-ville fait environ 2,4 ha de superficie (Figures 3, C et 7).

Sur ce site, les Angiospermes et Chiroptères ont été inventoriés.

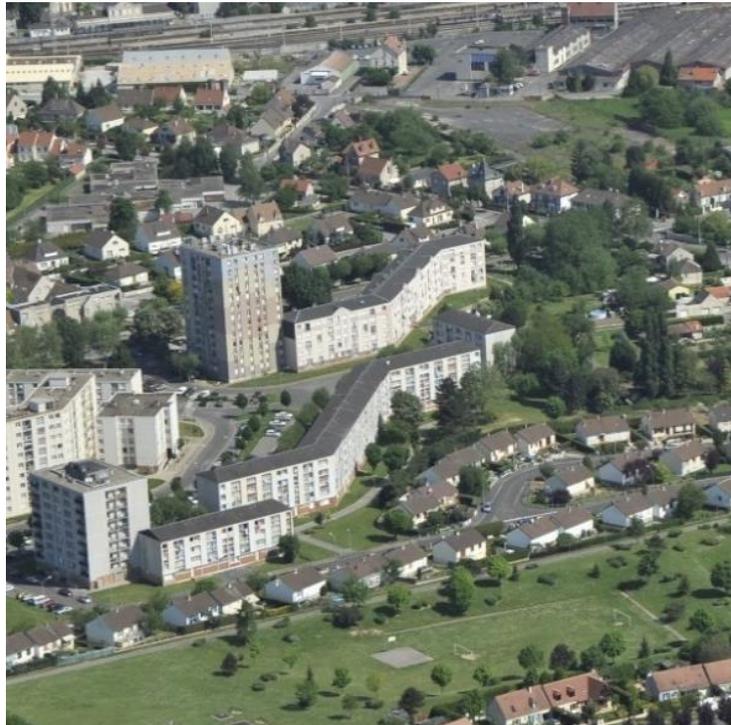


Figure 7 : Le Quartier Debussy

D. La rue Marie Rotsen

Cette rue est très certainement l'un des axes routiers les plus importants de la commune de Crépy-en-Valois. S'étendant sur près de 1 km, elle relie le centre-ville, près de la gare SNCF, à la sortie Est en direction de Lévignen et Meaux (Figure 3, D). Relativement bien arborée, cette rue est bordée de jeunes arbres en bonne santé (Figure 8). C'est une zone pavillonnaire, avec deux parties distinctes : d'un côté des maisons datant de la fin des années 50, avec de grands jardins arborés et de l'autre côté des maisons plus récentes avec des jardins de plus petite taille.

Ce site a bénéficié d'inventaires de l'avifaune.



Figure 8 : La rue Marie Rotsen.

E. Le sous-bois du quartier des Fleurs

Ce sous-bois d'environ 1,2 ha se situe dans un grand quartier pavillonnaire à la limite Sud de l'agglomération (Figure 3, E). Il est bordé de champs cultivés d'un côté, de pavillons récents avec des jardins relativement grands et arborés, et de zones de pelouse régulièrement tondues (Figure 9).

Le sous-bois du quartier des Fleurs est un havre de paix, un lieu de promenade au bout du grand quartier résidentiel.

Les Oiseaux ont été inventoriés sur ce site.



Figure 9 : Sous-bois du quartier des Fleurs.

INVENTAIRES NATURALISTES



MAMMALOGIE



Cette partie concerne le taxon des Mammifères hors chauves-souris.

1. Protocole de l'inventaire

Les inventaires ont été réalisés à l'aide de pièges photographiques Hyperfire D600 de la marque Reconyx®. Ces appareils se déclenchent automatiquement lors de la détection d'un mouvement.

Le site des Remparts et le parc de Géresme ont ainsi été suivis pendant plusieurs jours consécutifs.

2. Résultats et interprétations des données

Seules 5 espèces de mammifères (hors Chiroptères) ont été recensées (*Tableau 1*) dans le parc de Géresme. Les photos n'ont pas permis la détermination stricte de l'espèce de mulot.

En 2018, l'absence de la Crocidure musette (*Crossidura russula*), du Renard roux (*Vulpes vulpes*), et du Hérisson commun (*Erinaceus europaeus*) est à déplorer.

L'absence de *Crossidura russula* peut s'expliquer par le choix du protocole. En 2013 des boîtes-pièges avaient été placées en complément des pièges photos. Ces dispositifs avaient permis de relever la présence de cette espèce sur les sites suivis.

Les indices de rareté et les statuts de menace sont définis plus précisément dans l'*Annexe 1*.

Les prospections ont montré la présence certaine d'une population de Ragondin sur la commune (*Figure 10*), espèce exotique.



Figure 10 : Ragondin, *Myocastor coypus* (Molina, 1782). Lac principal du parc, VI-2018, photo : L. Colindre. Source : Complément d'enquête faunistique sur la commune de Crépy-en-Valois en 2015 par Henry de Iestanville /Natura Cognita.

Tableau 1: Liste et statut des espèces de Mammifères rencontrées au cours des inventaires. LC = Préoccupation mineure ; NE = Non évalué ; AR = Assez rare ; C= commun ; TC = Très commun.

Nom vernaculaire	Nom binominal	Protection nationale	Convention de Berne	Liste rouge régionale	Indice rareté
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>			LC	C
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>			NE	AR
Mulot sp	<i>Apodemus sp</i>			-	-
Daim européen	<i>Dama dama</i>			NE	NE
Sanglier d'Europe	<i>Sus scrofa</i>			LC	C

CHIROPTERES



1. Protocole de l'inventaire

Pour réaliser l'inventaire des chiroptères, les sites ont été prospectés à trois reprises.

Pour ce faire, des détecteurs d'ultrasons à expansion de temps D240X de la marque *Pettersson* ont été utilisés pour l'étude bioacoustique des ultrasons émis par ces animaux.

Les chiroptères ayant une activité principalement nocturne, les relevés ont commencé à la tombée de la nuit alors que les températures étaient encore supérieures à 10°C. L'identification des pipistrelles communes a été possible directement sur le terrain. Tandis que la détermination des autres espèces, plus délicate, a nécessité l'enregistrement des séquences et l'analyse informatique ultérieure des signaux sous le logiciel Batsound 3.1.

2. Résultats et interprétations des données

L'analyse de certains enregistrements n'a pu aboutir à la détermination stricte d'une espèce. Celle-ci a été affinée au maximum afin de restreindre les possibilités.

Le tableau suivant (*Tableau 2*) liste les espèces contactées et identifiées de manière certaine. Le Murin à moustache n'a pas pu être identifié de manière certaine, mais ne peut pas être totalement exclu de l'inventaire.

Les relevés permettent de confirmer la présence de 9 espèces, avec la présence certaine de la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), espèce dont la présence n'avait pu être affirmée 5 ans auparavant.

Tableau 2 : Liste et statut des espèces de Chiroptères contactées lors des inventaires. NT = Quasimenacée ; EN = En danger ; DD = Données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; VU= Vulnérable ; NA = Non applicable ; AC = Assez commun ; TR = Très rare ; AR = Assez rare ; PC = Peu commun ; TC = Très commun.

Nom vernaculaire	Nom binominal	Directive Habitats	Liste rouge régionale	Indice rareté
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	NT	AC
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II+IV	EN	TR
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	IV	DD	TR
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	IV	LC	AC
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	VU	AR
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	NT	PC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	TC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	DD	TR
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NA	
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II+IV	VU	AR

Dans le quartier Debussy, seule la Pipistrelle commune a été recensée. Cette faible activité des chauves-souris peut s'expliquer par l'attractivité supposée des boisements alentours. Toutefois plusieurs individus ont été observés en train de chasser, notamment à proximité des lampadaires.

Sur le site des Remparts, 6 espèces ont été clairement identifiées :

- Comme attendu, la Pipistrelle commune était présente sur tout le site. Les individus de cette espèce ont eu de fortes activités de chasse sur la quasi-totalité de la zone d'étude considérée.
- La présence de la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle de Nathusius a été enregistrée à quelques reprises mais uniquement en transit.
- La présence du Petit rhinolophe a été enregistrée sur deux nuits consécutives.
- Le Murin de Daubenton, le Murin de Bechstein et le Murin de Brandt ont été identifiés de manière certaine sur ce site.

Le Murin à moustaches est potentiellement présent sur le site.

Lors de la réalisation du premier ABC en 2013, un gîte à chiroptère avait été identifié. En 2018 celui-ci est toujours fonctionnel. Il s'agit d'une pièce avec une ouverture sur les remparts (*Figure 11*).



Figure 11 : Localisation d'un gîte sur le site des Remparts.

Au parc de Géresme, 5 espèces ont été contactées de manière certaine :

- La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*),
- Le Murin de Brandt (*Myotis brandtii*),
- Le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*),
- La Noctule commune (*Nyctalus noctula*),
- La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

Une forte activité enregistrée sur ce site pour la Pipistrelle commune. La Noctule commune et la Sérotine commune n'avaient pu être identifiées de manière certaine lors des prospections de 2013, les inventaires de 2018 confirment donc leur présence sur ce site.

Au total, 9 espèces sont assurément présentes sur la commune, dont le Murin de Bechstein et le Petit rhinolophe ; deux espèces peu communes et strictement protégées. De plus, il est encourageant de noter le maintien de la présence du Murin de Brandt, 5 ans après les premiers relevés ; l'observation de cette espèce est peu courante dans la région. Ces résultats sont comparables aux résultats obtenus en 2013.

Remarque : toutes les espèces de Chiroptères sont inscrites à l'annexe II de la convention de Berne et aux annexes de la Directive Habitats.

ORNITHOLOGIE



1. Protocole de l'inventaire

L'ornithologie correspond à l'étude des oiseaux.

L'avifaune a fait l'objet d'un recensement sur chacun des sites étudiés dans l'élaboration de cet ABC. Les espèces d'oiseaux ont été inventoriées à travers une prospection par observation visuelle et acoustique directe des individus. Les sessions de prospection sont effectuées durant la période de nidification, au printemps, permettant ainsi de recenser les espèces nicheuses et/ou fréquentant les sites durant cette période de l'année.

Différents éléments peuvent permettre de différencier un individu nicheur d'un individu « de passage » : Un oiseau nicheur se distingue par exemple par le transport de matériaux pour la confection du nid, le transport de nourriture, un chant territorial ou encore la présence de jeunes.

Pour cet inventaire ornithologique, les prospections ont ciblé trois zones bien distinctes : un parc urbain (le parc de Géresme), une rue pavillonnaire (la rue Marie Rotsen) et un quartier résidentiel (le sous-bois du quartier des Fleurs). Il s'agit donc d'un inventaire de l'avifaune urbaine de proximité.

2. Résultats et interprétations des données

L'inventaire a permis d'identifier 61 espèces d'oiseaux (*Annexe 2*). Si certaines d'entre-elles se sont révélées n'être simplement de passage, la majorité des espèces recensées sont nicheuses sur les sites prospectés. Aucune espèce dite remarquable n'a été observée durant cette étude. Malgré le fait qu'elles ne représentent pas un enjeu important de conservation, celles-ci représentent néanmoins un élément majeur de la biodiversité de proximité.

Les résultats sont peu encourageants ; 9 espèces recensées en 2013 sont manquantes en 2018.

Dans le Parc Géresme, 53 espèces ont été observées, dont 33 nicheuses qui pour la plupart sont forestières ou de milieux boisés. Les parcs urbains constituent des aires de nourrissages importantes non négligeables pour les oiseaux insectivores.

Aux abords de la rue Marie Rotsen, 36 espèces ont été recensées, dont 26 nicheuses. Résultats en baisse en comparaison avec 2013 où 38 espèces étaient observées.

Dans le sous-bois du quartier des Fleurs, contrairement aux autres sites, les chiffres globaux sont en hausse. En effet, 6 espèces viennent s'ajouter aux 28 espèces observées en 2013, soit 34. Malgré tout, les résultats sont à la baisse du côté des nicheurs ; 12 espèces nicheuses alors que le site en accueillait 15 en 2013. Les deux espèces intéressantes observées

lors du premier ABC n'ont pas été observées en 2018 : le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) et la Fauvette grisette (*Sylvia communis*), deux espèces plutôt inféodées aux friches et aux lisières.

Notons toutefois l'observation du Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) et de la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) lors de prospections complémentaires réalisées en 2015 (Figure 12).



Figure 12 : Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*). Crépy-en-Valois, 2015. Source : « Complément d'enquête faunistique sur la commune de Crépy-en-Valois en 2015 » par Henry de Iestanville /Natura Cognita.

HERPETOLOGIE



1. Protocole de l'inventaire

L'herpétologie correspond à l'étude des Amphibiens et des Reptiles.

▪ Les Amphibiens

L'inventaire de ces animaux correspond aux observations directes faites à partir de captures au filet ou à l'écoute des chants. Ces relevés ont été effectués de jour comme de nuit au Parc de Géresme et sur le site des Remparts.

▪ Les Reptiles

Les Reptiles sont des organismes poïkilothermes ; leur température corporelle varie avec celle du milieu. Ainsi, cette caractéristique les incite à se réfugier sous des abris divers. Dans l'objectif de participer à la conservation de ces animaux, des plaques de caoutchouc noir ont été entreposées dans le **Parc de Géresme** (Figure 13). Posées à même le sol à l'interface entre deux habitats, elles représentent des sites attractifs pour les reptiles, espèces principalement de lisières. Lors de chaque passage, des prospections à vue ont été réalisées et les plaques inspectées.



Figure 13 : Une plaque utilisée lors des inventaires Reptiles dans le parc de Géresme.

2. Résultats et interprétations des données

Au total, 3 espèces d'amphibiens et 1 espèce de reptile ont été observées sur les sites de prospection (Tableau 3). Il n'a pas toujours été possible de déterminer précisément l'espèce des grenouilles vertes et des grenouilles brunes rencontrées. Les indices de rareté et les statuts de menace sont définis plus précisément dans l'Annexe 1.

Les résultats sont plutôt négatifs en regard des résultats obtenus en 2013 lors des premiers passages. En effet, 5 années auparavant 8 espèces supplémentaires avaient été observées.

Tableau 3 : Liste et statut des espèces de Reptiles et Amphibiens rencontrées lors des inventaires. DD= Données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NA = Non applicable ; AC = Assez commun ; TR= Très rare ; AR = Assez rare ; PC = Peu commun ; C = Commun ; R = Rare.

Nom vernaculaire	Nom binominal	Protection nationale	Convention de Berne	Liste rouge régionale	Directive Habitats	Indice rareté
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	oui	III	LC		C
Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i>	oui	III	NA		R
Grenouille brune	<i>Rana sp.</i>					
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>					
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	oui	II	LC		AR

Sur le site des Remparts, seules 2 espèces d'Amphibiens ont été identifiées de manière certaine. On y retrouve le Crapaud commun et la Grenouille rieuse ; des grenouilles vertes y ont également été observées. Cependant, aucun reptile n'a été recensé lors des prospections.

Dans le Parc de Géresme, 3 espèces d'Amphibiens dont la Grenouille agile ont été observées. 3 autres espèces figurent également dans les relevés : le Crapaud commun, la Grenouille rieuse et une espèce de grenouille brune (potentiellement la Grenouille agile). Par ailleurs, lors des prospections, plusieurs lézards des murailles y ont été observés.

Concernant les batraciens et les reptiles, les résultats de cette étude sont négatifs. En effet, contrairement à 2013 où 11 espèces avaient été recensées, seules 5 persistent en 2018. Il est supposable que les travaux réalisés sur la mare des remparts en soient la cause.

ENTOMOLOGIE



1. Protocole de l'inventaire

L'entomologie désigne l'étude des insectes.

L'inventaire entomologique prend en compte la totalité des arthropodes observés lors des sessions de prospections. Les arthropodes englobent les insectes, les arachnides et les crustacés.

Pour cette étude, **le Parc de Géresme** et **le site des Remparts** ont été inventoriés. Le recensement des espèces est réalisé en grande partie par capture au filet. Les organismes sont directement relâchés après identification quand celle-ci est fiable et possible sur le terrain. Dans certains cas, la loupe binoculaire est nécessaire.

Les noms vernaculaires alloués aux espèces sont souvent source de grande confusion du fait de leur multiplicité. Ils n'ont donc pas été repris pour ce groupe faunistique. La Fauna europaea (base de données européenne des noms scientifiques et de la répartition géographique de tous les animaux multicellulaires, <http://www.faunaeur.org/>) a été utilisée comme référentiel faunistique.

2. Résultats et interprétations des données

Sur les 5 sites inventoriés, 278 espèces d'Arthropodes ont été observées (*Figure 14*), dont 8 espèces d'Orthoptères, 20 espèces d'Odonates et 68 espèces de Lépidoptères.

Pour rappel, en 2013, c'était seulement 140 espèces qui avaient été identifiées. Cette différence peut s'expliquer en partie par une recherche plus approfondie. En effet, en 2013, les insectes nocturnes (notamment les papillons de nuit) n'avaient pas fait l'objet d'un inventaire.

Les inventaires réalisés **au sein du parc de Géresme** ont permis de recenser à minima 30 espèces d'Arachnides, 223 espèces d'Insectes et 4 espèces de Crustacés (*Annexe 3*).

En ce qui concerne les arachnides, une grande partie des espèces recensées sont arboricoles, c'est-à-dire inféodées aux arbres et buissons. Ces dernières apprécient les espaces ombragés. Les araignées ne sont pas les seules à apprécier ce type d'habitat ; un grand nombre de cloportes passent une grande partie de leur cycle de vie à l'abri dans des zones sombres et humides telles que les caves ou souterrains.

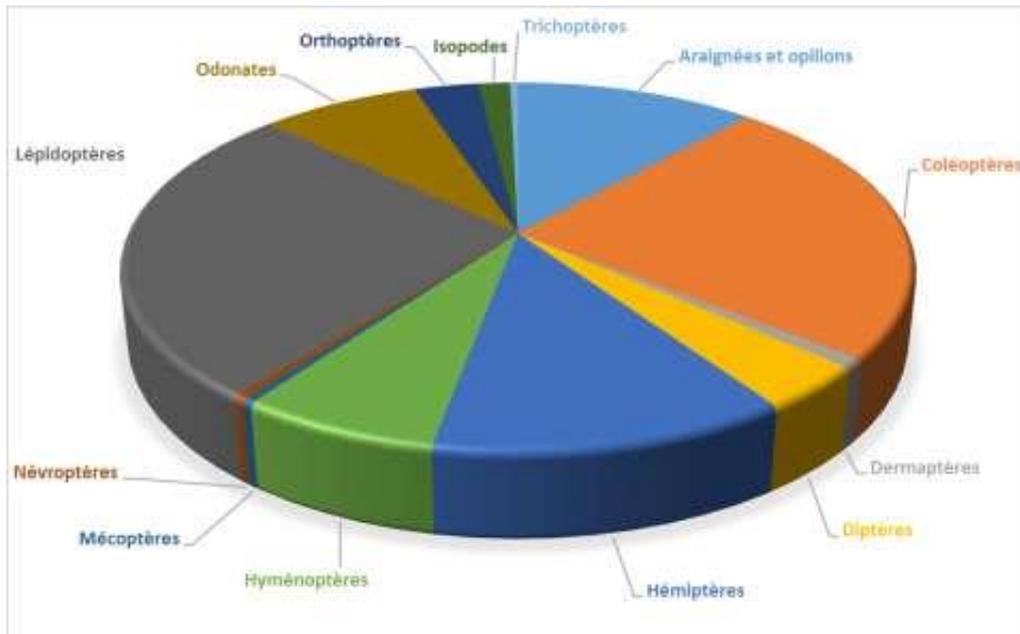


Figure 14 : Graphique de répartition des Arthropodes du parc.

Sur le site des Remparts (Annexe 4), 40 espèces ont été inventoriées (Figure 15).

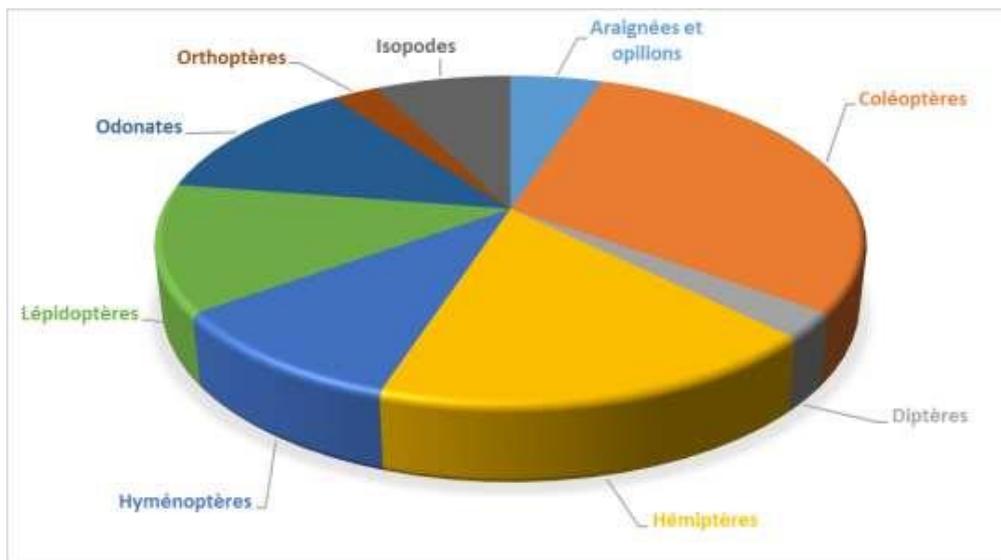


Figure 15 : Graphique de répartition des Arthropodes de la pelouse et mare des remparts.

Un arrêt impromptu a été fait dans la rue **Jean-Jacques Rousseau**, 6 espèces ont été trouvées (Annexe 5) dont une espèce de coccinelle (*Stethorus pusillus*). Cette minuscule coccinelle commune voire très commune est encore particulièrement méconnue à ce jour en Picardie.

FAUNE PISCICOLE



1. Protocole de l'inventaire

L'étude des peuplements de poissons permet d'obtenir une image synthétique et intégrative de l'état du milieu aquatique.

La stratégie d'échantillonnage choisie ici est un inventaire par pêche électrique avec un appareil Iméo Volta équipé d'une électrode (Figure 16), sur un passage par échantillon. Cette prospection s'est effectuée sans prélèvement de la totalité de la biomasse piscicole. Le but était d'inventorier toutes les espèces peuplant les rus du **Parc de Géresme**.



Figure 16 : Matériel utilisé pour l'inventaire de la faune piscicole. Source : Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Les poissons capturés sont mesurés et pesés (Figure 17). Il est ensuite possible de calculer les densités et biomasses totales en poissons pour 100 m² de cours d'eau. Il s'agissait d'un inventaire qualitatif et non quantitatif.



Figure 17 : Photographies prises lors de l'inventaire piscicole. A gauche : pesée des individus capturés. A droite : mesure de la longueur des individus capturés

Etant donnée la complexité du réseau hydrographique du parc de Géresme, quatre stations ont été définies pour échantillonner l'ensemble des habitats disponibles (Figure 18) :

- Ru des Taillandiers - aval
- Ru Taillandiers - amont
- Ru Bouillant
- Plan d'eau

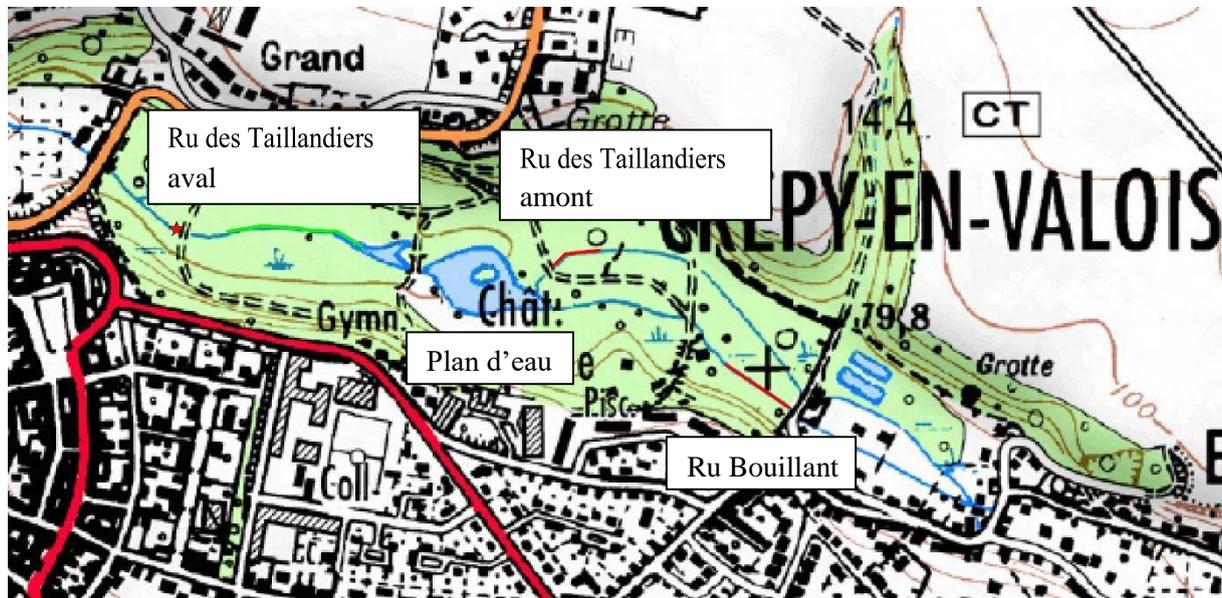


Figure 18 : Carte IGN du parc de Géresme avec localisation des rus et des stations où l'inventaire piscicole a eu lieu. Source : Géoportail

2. Résultats et interprétations des données

Aucun individu n'a été pêché sur la station du **ru Bouillant** où un résultat similaire avait été obtenu en 2013.

Au niveau de la station du **ru des Taillandiers Amont**, seule l'épinochette (*Pungitus laevis*) a été échantillonnée sur le ru, avec 15 individus seulement, contre 44 individus pêchés en 2013. Les individus pêchés étaient en période de reproduction ; s'agissant d'une espèce semelpare c'est-à-dire que les adultes ne se reproduisent qu'une fois dans leur vie, cela signifie que la reproduction n'est pas efficace sur cette station. Cette espèce, assez commune, affectionne les eaux peu profondes et lenticques.

Sur la station **ru des Taillandiers aval**, 9 espèces ont été répertoriées (Tableau 4). A l'exception du chevesne et de la Carpe, les espèces présentes en 2018 l'étaient déjà en 2013 lors de la première prospection. Cependant, ces espèces sont caractéristiques des eaux de seconde catégorie piscicoles alors que le cours d'eau est classé en première catégorie. Le brochet, espèce repère des eaux de seconde catégorie, peut bénéficier d'une mesure de protection par l'arrêté de biotope du 8 décembre 1988 et est classé vulnérable sur la liste rouge française. Cependant, il ne devrait pas être présent sur une eau de première catégorie.

Les poissons peuvent dévaler le ru par le dégrilleur et à terme peuvent rejoindre l'Automne. Or la présence d'espèces de seconde catégorie dans une eau de première catégorie n'est pas souhaitable car, d'une part ces espèces ne sont pas adaptées à ce type de milieu, d'autre part

cela peut engendrer une compétition avec les poissons de première catégorie, néfaste à ces derniers.

Tableau 4: Liste des espèces de poissons et du nombre d'individus capturés au niveau de la station ru des Taillandiers aval.

Espèces	Nom Latin	Code
Brème	<i>Abramis brama</i>	BRE
Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO
Chevesne	<i>Squalus cephalus</i>	CHE
Epinochette	<i>Pungitus laevis</i>	EPT
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR
Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>	PER
Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT
Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN

Sur le **plan d'eau**, 5 espèces ont été recensées (Tableau 5), dont plusieurs carpes adultes (environ 5), ainsi que plusieurs cohortes de gardons. Environ 25 brochets (appartenant à différentes cohortes) ont également été aperçus ou capturés. Etant donné qu'il n'y a pas de déversement en brochetons, cela amène la preuve que le brochet peut se reproduire naturellement dans le plan d'eau. Les espèces inventoriées dans le plan d'eau sont les mêmes que celles retrouvées dans le ru exutoire de ce dernier. Il y a un impact du plan d'eau sur le ru.

Tableau 5 : Liste des espèces de poissons et du nombre d'individus capturés au niveau de la station plan d'eau.

Espèces	Nom Latin	Code
Brème	<i>Abramis brama</i>	BRE
Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR
Carpe miroir	<i>Cyprinus carpio</i>	NR
Pêche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER

Les fiches descriptives des espèces se trouvent en Annexe 6.

L'établissement de cet inventaire a permis de constater que le peuplement est destructuré et n'a aucun lien avec le peuplement qui devrait être en place sur une eau de première catégorie qui plus est en tête de bassin versant. L'étagement des populations piscicoles le long du gradient amont-aval est complètement faussé par le plan d'eau et doit se répercuter sur l'ensemble du bassin versant de l'Automne. Des actions simples pourraient être mises en œuvre au niveau du ru Bouillant pour empêcher la dégradation du milieu.

BOTANIQUE



1. Protocole de l'inventaire

Afin d'avoir des résultats fiables et exhaustifs, l'inventaire floristique a été réalisé sur une année complète.

La liste des espèces de plantes vasculaires a été établie sur 2 sites, **le quartier Debussy et le Parc de Géresmes.**

2. Résultats et interprétations des données

Sur l'ensemble des sites, 253 espèces ont été répertoriés (*Annexes 7 et 8*).

Dans le quartier Debussy, 63 espèces ont été identifiées (*Annexe 7*). Ces résultats sont similaires à l'inventaire réalisé en 2013. L'ensemble des espèces répertorié est commun.

Le Parc de Géresme abrite la plus grande diversité végétale répertoriée sur l'ensemble de la commune (*Annexe 8*). Cependant, 5 familles n'ont pas été retrouvées par rapport à 1983. Il s'agit des familles des Apocynacées, Buddléjaciées, Cannabacées, Chénopodiacées et de la famille des Juncacées. Par conséquent il y a moins d'espèces que dans les années 80. Cela est certainement lié en partie à la disparition de la roselière et à l'extension des espaces engazonnés.

MYCOLOGIE



1. Protocole de l'inventaire

La mycologie est l'étude des champignons.

L'inventaire des champignons s'est exclusivement déroulé dans **le Parc de Géresme**. Les espèces y ont été inventoriées à vue et déterminées directement sur le terrain.

2. Résultats et interprétations des données

Dans le parc de Géresme, 40 espèces ont été recensées (*Annexe 9*) dont 4 espèces rares et protégées.

Il est important de signaler la présence de *Brefeldia maxima* (*Figure 19*). Il s'agit en effet d'une espèce très rare qui a fait l'objet d'une première observation sur le département de l'Oise.



Figure 19 : Photographie du champignon *Brefeldia maxima*

ENJEUX & CONCLUSION GENERALE



ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

1. Les espèces inventoriées sur la commune

Afin d'apporter un maximum d'éléments permettant une étude complète de la biodiversité présente sur la commune, les inventaires ont été réalisés sur 5 sites aux habitats très variés. Au total, tous taxons confondus, pas moins de 616 espèces ont été inventoriées sur Crépy-en-Valois. Les espèces observées sur le territoire sont en grande partie communes et urbaines. Malgré une année 2018 relativement chaude et sèche, cet inventaire a permis de mettre en lumière la présence de quelques espèces inattendues sur les sites concernés par l'étude.

L'inventaire des chiroptères :

Ce dernier a pour objectif de répertorier les espèces présentes et d'estimer l'intensité de leur activité. Lors du premier inventaire, en 2013, un gîte avait été découvert (*Figure 10*) et celui-ci semble être encore fonctionnel en 2018. La recherche de gîte est un travail à part entière qui nécessite un protocole particulier, précis et strict. Par conséquent, il serait intéressant d'envisager de mettre en place un programme de suivi de ce genre sur la commune. En 2018, 9 espèces de chiroptères ont été recensées sur la commune, dont des espèces communes telles que le Murin à moustache, le Murin de Daubenton, la Pipistrelle commune ou encore la Pipistrelle de Khul. Les noctules et les pipistrelles de Nathusius sont des espèces migratrices principalement présentes au printemps et en automne sur les couloirs de migration. Il est encourageant de voir que 3 espèces à enjeux identifiées en 2013 sont toujours bien présentes en 2018 : le Murin de Brandt, le Murin de Bechstein et le Petit rhinolophe. Ces 2 dernières sont des espèces en forte régression soumises à des mesures de protection strictes. Le Murin de Bechstein est une espèce rare, exigeante, menacée par l'exploitation forestière et le Petit rhinolophe est une espèce peu courante en Europe. Le Murin de Brandt, quant à lui, est encore très peu connu en Picardie. On dispose de peu d'informations et de données à son sujet.

L'inventaire piscicole :

Dans les rus et l'étang du parc de Géresme, 9 espèces piscicoles ont été relevées dont le brochet qui est une espèce classée vulnérable au niveau national. A part l'Epinochette, toutes ces espèces ont été introduites et sont caractéristiques des systèmes étang et non pas rivière. Ceci s'explique par le fait que le ru du parc de Géresme qui était auparavant un écosystème rivière est devenu un écosystème étang complètement différent à la suite d'aménagements. Par ailleurs, le niveau élevé d'eutrophisation de l'eau a été relevé. L'eau rejetée à l'aval du parc de Géresme pourrait avoir un impact non négligeable sur la qualité des eaux de la rivière Automne. Différentes solutions sont proposées plus bas dans ce rapport.

L'inventaire ornithologique :

Au total, 57 espèces d'Oiseaux ont été recensées lors de cet inventaire. On compte parmi elles quelques espèces de passage, survolant la ville, mais la majorité sont nicheuses sur les sites inventoriés ou aux alentours. Il est important de souligner l'importance de la taille des espaces, de la présence de connections de ceux-ci avec des zones refuges et du type de milieu dans la diversité spécifique observée. Sur les 5 sites concernés, c'est au niveau du parc de Géresme que le plus grand nombre d'espèces a été observé.

ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

Tout comme 2013, la rue Marie Rotsen abrite une belle diversité, certainement grâce à la proximité de maisons anciennes où l'on retrouve de grands jardins arborés offrant ainsi gîtes et nourriture aux oiseaux.

Contrairement aux autres sites, le sous bois du quartier des Fleurs qui se situe dans une zone résidentielle plus récente offre une densité floristique moins importante, avec des jardins de petites tailles et des arbres en faible nombre et encore relativement jeunes. Ce quartier est par conséquent moins attractif pour les oiseaux et donc abrite de ce fait moins d'espèces.

Sur la totalité des espèces observées, aucune ne présente d'enjeu particulier de conservation. Toutefois, ces oiseaux communs constituent le cœur de la biodiversité de proximité. Par exemple, le Martinet noir (*Apus apus*) et l'Hirondelle de fenêtres (*Delichon urbicum*) sont des espèces plutôt communes, toutes deux habitantes du bâti. Au cours de ces dernières années, un déclin important a été observé au sein des populations pour ces deux espèces, très certainement causé par la destruction des nids construits sur les façades des maisons (pour les hirondelles) et des trous rebouchés (pour les martinets). Il serait important de prendre en compte cet enjeu dans l'élaboration de nouveaux bâtiments.

Les oiseaux sont de très bons indicateurs de l'état des milieux. La mise en place d'une gestion différenciée sur une commune ramène des graines, des espèces de plantes, une richesse entomologique et par conséquent ornithologique. En fonction des espèces présentes, il est possible de faire des choix de gestion favorable ou non à la biodiversité.

L'inventaire de l'herpétofaune :

L'herpétofaune est le groupe qui a révélé le plus de différences depuis le dernier inventaire. L'inventaire a permis de relever la présence de seulement 3 espèces contre 6 espèces en 2013. La Grenouille agile qui bénéficie d'une protection réglementaire stricte n'a pas été observée lors des prospections de 2018.

Cette remarquable différence peut éventuellement être expliquée par les modifications apportées à la mare des Remparts (*Figure 5 et 6*). A noter, la présence de la Tortue de Floride sur ce site, espèce exotique. Dans le parc de Géresme, une forte pression de prédation est exercée sur les têtards de grenouilles ; les berges assez abruptes et dépourvues de végétations ne permettent pas aux têtards de s'abriter, de se protéger des prédateurs et les juvéniles n'ont pas la possibilité de sortir de l'eau.

Afin de favoriser la présence de ces espèces, certains aménagements, retrouvés plus bas dans ce rapport, peuvent constituer une solution sur le long terme.

2. Les recommandations suivant les sites

Le développement urbain modifie profondément les espaces mais peut malgré tout être réalisé de façon à préserver la richesse des milieux. Il est en effet impératif de maintenir des connexions entre les milieux et de maintenir des zones refuges ainsi que des zones réservoirs (trame Verte et Bleue). Les inventaires ont été réalisés dans des milieux variés donnant des résultats spécifiques à chacun des sites étudiés. Des conseils de gestion propres à chaque site sont apportés afin de permettre de favoriser et pérenniser la biodiversité de la commune.

En conclusion globale, les résultats obtenus en 2018 sont relativement proches de ceux obtenus en 2013 lors du premier inventaire. Par conséquent, les recommandations sont similaires.

ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

A. Parc de Géresme

Le parc est une zone urbanisée mais fait également office d'habitat de substitution et de refuge. Parmi les 5 sites visités, il s'agit de celui le plus diversifié en habitat et où l'on trouve la plus grande diversité spécifique. Situé en fin de vallée du ru du Taillandier, il bénéficie d'une certaine continuité écologique. Il serait intéressant d'énoncer la possibilité de mettre en place des corridors écologiques dans la commune de Crépy-en-Valois lors des aménagements futurs (haies, alignement d'arbres, bandes enherbées...). Ces simples aménagements favoriseraient les déplacements d'espèces entre le parc de Géresme (réservoir de biodiversité communale) et d'autres espaces de la commune.

On retrouve une grande diversité de micro-habitats au sein du parc, favorables à la présence d'une grande diversité d'espèces. La présence de rochers permet l'implantation de nombreuses espèces végétales, comme par exemple le Saxifrage cymbalaire qui a une floraison spectaculaire.

Ces dernières décennies, de nombreuses espèces ont régressé ; par exemples la Salicaire, la Reine des près, l'Epilobe, le Roseau, la Baldingère. D'autres espèces ont quand à elles totalement disparues, telle que le Lychnis fleur de coucou, ou encore la Dorine à feuilles opposées. Les plantes hémicryptophytes et thérophytes ont diminué au profit de plantes nitrophiles comme la Grande ortie et l'Alliaire. L'engazonnement progressif du parc est une des raisons de la diminution d'espèces végétales. Par ailleurs, le milieu a subi de multiples dégradations liés à la présence du grand nombre de canards et des animaux en enclos. De plus, la qualité plus que moyenne de l'eau est à déplorer.

La mise en place de mesures de conservation pourrait permettre le développement de la biodiversité dans le parc de Géresme. Des espèces comme les lézards ou le Martin pêcheur pourraient y trouver refuge.

Gardons tout de même à l'esprit qu'il s'agit d'un parc urbain très fréquenté. Cette pression limite involontairement l'implantation de certaines espèces. L'idée n'est pas d'exclure les humains du parc pour le consacrer à la biodiversité mais bien de concilier au mieux les activités humaines du parc et la préservation de la biodiversité.

Suite à ces différentes observations, il est possible de dresser une liste de recommandations et de suggestions propres au parc.

▪ Gestion du patrimoine arboré et du bois mort :

Depuis plusieurs années déjà, la gestion du parc tolère le bois mort et laisse les arbres vieillir. Cette initiative est à conserver car elle permet de maintenir la présence d'une faune riche et diversifiée. De nombreuses espèces dépendent du bois mort au sol, comme par exemple les orvets. De plus, le bois mort et le bois dépérissant offrent des milieux favorables au développement d'un important cortège entomologique et mycologique. Certains Insectes se nourrissent du bois, d'autres consomment les filaments mycéliens des Champignons qui dégradent le bois, d'autres enfin sont des prédateurs qui se nourrissent en chassant les deux premières catégories. En pérennisant la présence de bois au sol la biodiversité ne s'en portera que mieux sur le long terme.

ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

Le parc comporte une importante zone boisée bordée par des zones humides. Ce type d'habitat est très attractif pour que les chauves-souris se nourrissent d'insectes. Cela en fait un argument supplémentaire dans la conservation des arbres âgés, du bois mort et des arbres à cavités si la commune souhaite continuer à accueillir ces espèces.

De plus, les arbres creux dépérissants sont des refuges pour certaines espèces d'oiseaux et de chiroptères, comme par exemple le Murin de Bechstein, espèce très rare et en danger d'extinction.

▪ Gestion du cours d'eau et de ses abords :

Une modification de la gestion des bords des plans d'eau et des cours d'eau a été constatée : la fauche des abords des plans d'eau est moins systématique et tend à contribuer au retour d'une végétation rivulaire. Il serait intéressant de favoriser le retour de plantes hygrophiles telles que les roseaux (Phragmites), les massettes (Typhas) et les laïches (Carex). Ces plantes sont actuellement très peu présentes, alors qu'à l'origine (années 1970-1978), existait une phragmitaie d'environ 4 000 mètres carrés (J.-L. Sogorb, SBF com. pers. 2018) à l'endroit actuel de la zone de jeux pour enfants et de l'étang principal. La présence de ces végétaux est intéressante car ils permettent le développement d'un cortège d'espèces d'insectes hygrophiles qui sont peu ou non représentés actuellement en bordure des surfaces aquatiques. Elles favoriseraient également d'autres taxons comme les Amphibiens (les têtards pourraient se protéger des prédateurs par exemple) et certaines espèces d'Oiseaux. Il faudrait aussi réfléchir à un moyen d'aménager plus de zones ombragées sur le cours d'eau.

La création de mares permettrait d'accueillir des Amphibiens qui pourraient ainsi effectuer des cycles de reproduction complets. Ces points d'eau peuvent également favoriser la présence du lézard. Il serait également envisageable de reprofiler les berges du cours d'eau du parc avec un système de plateaux en escalier. L'état actuel des berges abruptes du cours d'eau ne permettent pas à ces reptiles de s'abreuver et ne permettent pas aux jeunes amphibiens de sortir de l'eau.

Les enclos présents au sein du parc sont traversés par de petits cours d'eau qui drainent les lisiers et excréments vers les plans d'eau du parc. Ces rejets entraînent une eutrophisation importante qui dégrade la qualité du cours d'eau, et par conséquent impacte la diversité faunistique. Afin d'éviter ce problème, il serait préférable d'installer des abreuvoirs éloignés du cours d'eau afin d'éviter que les animaux ne viennent trop souvent aux abords du ru. De plus, un réseau de plantes aquatiques pourrait être créé à la sortie des enclos, le long des petits cours d'eau. Ces végétaux sont d'excellents systèmes filtrants et de bons fixateurs des substances nitrées. Une amélioration de la qualité des cours d'eau et de leurs abords permettrait à des espèces comme la Musaraigne aquatique et Martin pêcheur de s'implanter dans le parc.

Les oiseaux « ornementaux » présents toute l'année dans le parc sont trop nombreux. Les populations doivent donc être stabilisées car ces animaux sont source d'intrants nitrés susceptibles de participer à l'eutrophisation des eaux. Par ailleurs, le nourrissage des canards est à proscrire puisque cela attire les rats surmulots.

Les vermifuges utilisés pour traiter les animaux en enclos traités sont susceptibles d'entraîner

ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

l'élimination des espèces de scarabéidés. Dans ce cas, il faut privilégier d'autres types de produits vermifuges non dangereux pour la faune entomologique.

- **Des milieux très particuliers à préserver :**

Le parc comporte des sites souterrains pouvant constituer des gîtes intéressants pour les Chauves-souris. Un effort de préservation doit être maintenu afin de les préserver en état pour que ces animaux puissent réaliser l'intégralité de leur cycle de vie.

Les vieux murs trouvés au fond du parc représentent également des abris très favorables à la faune, notamment pour les lézards.

- **Usage de plantes mellifères locales et fauche haute et tardive :**

Depuis plusieurs années déjà, la commune réalise des fauches tardives dans certaines zones du parc de Géresme (*Figure 20*). Cette initiative pourrait être efficace en semant ponctuellement des graines de plantes autochtones connues pour leur production de nectar et de pollen en faveur des pollinisateurs. Ces plantes sont très attractives pour les lépidoptères et les hyménoptères butineurs de notre région. Se renseigner éventuellement auprès du conservatoire botanique national de Bailleul, (www.cbnbl.org) pour savoir quelles graines se procurer. Le renforcement des plantes mellifères locales dans les milieux bien exposés doit être évalué et intégré éventuellement au volet du fleurissement communal. Actuellement les observations de butineurs se concentrent essentiellement sur les arbustes ou les trèfles fleuris.

Il faut également veiller à ce que l'hôtel à insectes (*Figure 20*) soit placé à proximité de plantes mellifères, sans quoi ce type d'aménagement serait peu attractif pour les insectes et n'aurait donc aucun intérêt.



Figure 20 : Zone de fauche tardive (en haut à gauche), mégaphorbiaie hygrophyle (en bas à gauche) et « hôtel à insectes » (à droite). Source : Complément d'enquête faunistique sur la commune de Crépy-en-Valois en 2015 par Henry de Istanville /Natura Cognita.

ENJEUX ET CONCLUSION GENERALE

Par ailleurs, une espèce rare de champignon a été relevée. Il apparaît donc primordial de conserver les zones de fauche haute du parc (voire de les étendre) afin de la préserver.

Idéalement, les efforts de prospections pour tous les taxons devraient être poursuivis afin de compléter ces travaux. Cela permettrait également de faire des suivis d'année en année pour adapter au fur et à mesure la gestion du parc.

B. Les Remparts

Le site des Remparts est un endroit présentant une forte activité chez les chiroptères. C'est à la fois une voie de transit et de migration, ainsi qu'un territoire de chasse important. On y suspecte la présence de plusieurs gîtes suite à la découverte de l'un d'entre eux directement dans le bâtiment (*Figure 10*). Par conséquent, il convient de veiller à la conservation de ce site et de ses alentours et de prendre en compte ces informations dans les aménagements futurs.

Le site comprend également une mare. Ce point d'eau a subi d'importantes modifications entre 2013 et 2018. La végétation a été éliminée aux abords de la mare, ce qui a entraîné une diminution drastique du nombre d'espèces initialement trouvées. Cette mare possédait 2 faciès : le premier en eau libre et le second avec une végétation riche. Il serait judicieux de permettre à la végétation de recoloniser cette mare. De plus, on y trouve actuellement des poissons de grande taille impactant la reproduction des amphibiens. Dans ces circonstances, il apparaît important d'ôter ces poissons de ce milieu déjà fortement fragilisé.

C. Quartier Debussy

Concernant les chiroptères, une faible activité a été observée sur ce site. On peut supposer que les zones alentours fortement boisées constituent des lieux bien plus attractifs pour ces animaux insectivores. Toutefois, le site est régulièrement utilisé par les pipistrelles communes qui y sont régulièrement de passage, en transit ou pour la chasse.

Quant à la flore, cette zone est relativement pauvre. Il serait intéressant de mettre en place des massifs ou des jardinières dans des lieux comme celui-ci sur la commune, afin de favoriser la biodiversité de proximité.

D. Rue Marie Rotsen

Les vieux arbres présents dans cette rue représentent un allié majeur pour la biodiversité ornithologique de Crépy-en-Valois. Ils prodiguent à la fois des gîtes et une ressource alimentaire importante aux oiseaux nicheurs de la commune. La rue Marie Rotsen est caractérisée par la présence de grands jardins annexés à des pavillons anciens qui fournissent aussi bien le couvert aux granivores qu'aux insectivores.

E. Sous-bois quartier des Fleurs

Contrairement à la Rue Rotsen, le quartier des fleurs est caractérisé par la présence de pavillons récents annexés à des jardins de petite taille. La majorité des arbres sont jeunes et donc peu attractifs pour l'avifaune. Par conséquent il n'est pas étonnant d'y retrouver une faible diversité d'espèces.

Glossaire

Angiospermes : regroupe les plantes à fleurs, et donc les végétaux qui portent des fruits. Angiosperme signifie « graine dans un récipient » en grec par opposition aux gymnospermes (graine nue).

Chaméphyte : plante dont les bourgeons en hiver sont à plus de 50 cm de hauteur.

Convention de Berne : convention internationale relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, qui a pour but d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe par une coopération entre les États. Elle a été signée le 19 septembre 1979 à Berne en Suisse et est entrée en vigueur le 1er juin 1982.

Directive Habitats : la directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages, plus généralement appelée directive Habitats Faune Flore est une mesure prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels et des espèces de faune et de flore à valeur patrimoniale que comportent ses États membres, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

Eutrophisation : modification et dégradation d'un milieu aquatique lié en général à un apport excessif de substances nutritives, qui augmentent la production d'algues et d'espèces aquatiques, et même parfois la turbidité, en privant le fond et la colonne d'eau de lumière.

Géophyte : plante dont les organes pérennes passent l'hiver dans le sol.

Gymnospermes : plantes dont l'ovule est à nu (non enclos dans un ovaire à la différence des Angiospermes) et est porté par des pièces foliaires groupées sur un rameau fertile (cône). La plupart des Gymnospermes sont des conifères.

Hélophyte : plante enracinée dans la vase avec bourgeons d'hiver sur la partie inférieure submergée.

Hémicryptophyte : plante dont les bourgeons sont situés au niveau du sol. En d'autres mots, leurs parties aériennes meurent entièrement durant la mauvaise saison. Ordinairement, il s'agit donc de plantes herbacées.

Hydrothérophyte : plante aquatique dont les organes assurant la pérennité sont sous l'eau. Annuel.

Hygrophile : désigne les besoins élevés en eau de certaines plantes au cours de leur développement. On parle alors de plantes « hygrophiles ».

Lépidoptères : Ordre d'Insectes comprenant les espèces dont la forme adulte est communément appelée papillon et dont la larve est une chenille.

Nanophanérophyte : phanérophyte ayant une tige ligneuse de moins de 2 mètres.

Nitrophile : qui préfère ou exige des sols ou des eaux riches en nitrates (azote).

Odonates : Ordre d'Insectes comprenant les espèces de libellules et de demoiselles.

Orthoptères : Ordre d'Insectes comprenant les espèces de sauterelles, de grillons et de criquets.

Phanérophyte : plante dont les bourgeons d'hiver sont à plus de 50 cm de hauteur.

Plantes mellifères : qu'il faudrait appeler plus justement "nectarifères", produisent du nectar, substance liquide très sucrée récoltée par les Insectes butineurs et les Oiseaux nectarivores.

Plante rudérale : plantes qui poussent spontanément dans les friches, les décombres le long des chemins, souvent à proximité des lieux habités par l'homme.

Protection nationale : espèces protégées par l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des Mam- mifères protégés sur le territoire.

Ptéridophytes : plantes vasculaires (présentant xylème et phloème) ne produisant ni fleurs ni graines.

Rivière de deuxième catégorie : rivière française où l'espèce biologique dominante est constituée essentiellement de poissons blancs (cyprinidés) et de carnassiers (brochet, sandre et perche).

Thérophytes : plantes qui survivent à la mauvaise saison sous la forme de graines, toutes les parties végétatives étant détruites par la dessiccation due au gel ou à la sécheresse. Ce sont des plantes annuelles à cycle court et à développement rapide.

ANNEXES



Annexe 1 : Définition des indices de rareté et des statuts de menace d'après le site de Picardie Nature (<http://obs.picardie-nature.org/>).

Statuts de menace

Statut	Intitulé	Définition
NE	Non évalué	<p>Une espèce est dite « Non évaluée » lorsqu'elle n'a pas encore été confrontée aux critères UICN. Nous avons considéré qu'une espèce était évaluable (donc avec un niveau de connaissance suffisant), lorsque nous pouvions au minimum mettre en évidence une variation de population sur la durée de la période d'évaluation par la méthodologie de l'IUCN. Dans ces conditions, le parti a été pris de considérer qu'un taxon pourra être évalué dans la mesure où sera connu ou évalué au minimum un de ces trois ensembles d'informations suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de la population sur le passé (au minimum la période de référence), avec une connaissance de la situation des causes de régression ; ▪ Un niveau de population à la fin de la période de référence et une évaluation de la surface de ses zones d'occupation et d'occurrence positionnées et/ou du nombre de localités par rapport aux seuils imposés par la méthodologie ; ▪ Un niveau de population en fin de période de référence et une connaissance fine du nombre de localités et de la répartition des effectifs en leur sein.
NA	Non applicable	<p>Un taxon qui ne sera pas évalué, sera classé dans une catégorie à part entière, appelée « Non applicable (NA) ». Cette catégorie sera réservée à un taxon que l'on considère impossible à évaluer au niveau régional. Un taxon peut entrer dans la catégorie NA parce qu'il ne s'agit pas d'une population sauvage ou parce qu'il n'est pas dans son aire de répartition naturelle dans cette région, ou encore parce qu'il s'agit d'un taxon erratique dans la région (UICN, 2003). Le taxon peut aussi entrer dans la catégorie NA parce qu'on ne le trouve qu'en très petit nombre dans la région.</p>
DD	Données insuffisantes	<p>De la même façon, les taxons dont la situation ne sera pas bien connue ne seront pas évalués et seront classés dans une autre catégorie, appelée « Données insuffisantes (DD) ». Ainsi, « Un taxon entre dans la catégorie « Données insuffisantes » lorsqu'on ne dispose pas d'assez de données pour évaluer le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de son abondance (état de sa population), même si sa biologie peut être bien connue. Dans de nombreux cas, le choix entre « Données insuffisantes » et une catégorie menacée doit faire l'objet d'un examen très attentif.</p>
LC	Préoccupation mineure	<p>Un taxon est dit de « Préoccupation mineure » lorsqu'il a été évalué d'après les critères UICN et ne remplit pas les critères des catégories « En danger critique d'extinction », « En danger », « Vulnérable » ou « Quasi menacé ». Dans cette catégorie sont inclus les taxons largement répandus et abondants.</p>
NT	Quasi menacée	<p>Un taxon est dit « Quasi menacé » lorsqu'il a été évalué d'après les critères UICN et ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories « En danger critique d'extinction », « En danger » ou « Vulnérable » mais qu'il est près de remplir les critères correspondant aux catégories du groupe Menacé ou qu'il les remplira probablement dans un proche avenir.</p>
VU	Vulnérable	<p>Un taxon est dit « Vulnérable » lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères UICN correspondant à la catégorie « Vulnérable » et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.</p>
EN	En danger	<p>Un taxon est dit « En danger » lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères UICN correspondant à la catégorie « En danger » et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.</p>
CR	En danger critique d'extinction	<p>Un taxon est dit « En danger critique d'extinction » lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères UICN correspondant à la catégorie « En danger critique d'extinction » et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.</p>

RE	Éteint au niveau régional	Catégorie assignée à un taxon lorsqu'il ne fait aucun doute que le dernier individu en mesure de se reproduire dans la région est mort ou disparu à l'état sauvage dans cette région, ou encore, s'il s'agit d'un ancien taxon visiteur, lorsque le dernier individu est mort ou a disparu à l'état sauvage dans cette région. La limite de temps choisie pour inscrire un taxon dans la catégorie RE est laissée à la discrétion de l'autorité régionale pour la Liste rouge mais ne devrait habituellement pas être antérieure à l'année 1500 de notre ère (UICN, 2003). Le laps de temps déterminé est de 25 ans après concertation avec le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.
-----------	---------------------------	---

Statuts de rareté

Statut	Définition
EX = Exceptionnel	Espèce présente sur 0 à 0,5 % des unités de surface de la région ou si ses effectifs sont compris entre 1 et 50 individus
TR = Très rare	Espèce présente sur 0,51 à 1,5 % des unités de surface de la région ou si ses effectifs sont compris entre 51 et 150 individus
R = Rare	Espèce présente sur 1,51 à 3,5 % des unités de surface de la région ou si ses effectifs sont compris entre 151 et 350 individus
AR = Assez rare	Espèce présente sur 3,51 à 7,5 % des unités de surface de la région ou si ses effectifs sont compris entre 351 et 750 individus
PC = Peu commun	Espèce présente sur 7,51 à 15,5 % des unités de surface de la région ou si ses effectifs sont compris entre 751 et 1 550 individus
AC = Assez commun	Espèce présente sur 15,51 à 31,5 % des unités de surface de la région
C = Commun	Espèce présente sur 31,51 à 63,5 % des unités de surface de la région
TC = Très commun	Espèce présente sur plus 63,5 % des unités de surface de la région

Annexe 2 : Tableau listant les espèces d'oiseaux observées lors des inventaires réalisés dans le Parc de Géresme.

ESPECES RECENSEES	Parc de Géresme	Rue Marie Rotsen	Quartier des Fleurs
ACCENTEUR MOUCHET	X	X	X
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX	X		
BERGERONNETTE GRISE	X	X	
BERNACHE DU CANADA	X		
BOUVREUIL PIVOINE	X	X	X
CHARDONNET	X	X	X
CHEVALIER GUIGNETTE	X		
CHOUCA DES TOURS	X		
CHOUETTE HULOTTE	X		
CANARD COLVERT	X		
CORBEAU FREUX	X		
CORMORAN	X		
CORNEILLE NOIRE	X	X	X
EPERVIER	X		
ETOURNEAU	X	X	X
FAUCON CRECERELLE	X		
FAUVETTE A TETE NOIRE	X	X	
FAUVETTE DES JARDINS	X		
FOULQUE MACROULE	X		
GEAI DES CHENES	X	X	X
GOBEMOUCHE GRIS			X
GOELAND BRUN		X	
GRANDE AIGRETTE	X		X
GRIMPEREAU DES JARDINS	X		X
GRIVE DRAINE	X		
GRIVE MUSICIENNE	X	X	X
HERON CENDRE	X		
HIRONDELLE DE FENETRE	X	X	
HIRONDELLE RUSTIQUES	X		
LINOTTE MELODIEUSE		X	X
MARTIN PECHEUR	X		
MARTINET NOIR	X	X	
MERLE NOIR	X	X	X
MESANGE A LONGUE QUEUE	X	X	X
MESANGE BLEUE	X	X	X
MESANGE CHARBONNIERE	X	X	X
MESANGE HUPPEE			X
MESANGE NONETTE	X		X
MOINEAUX DOMESTIQUES	X	X	X
PIC EPEICHE	X	X	X
PIC EPEICHETTE	X		
PIC NOIR			

PIC VERT		X	X
PIE BAVARDE	X	X	X
PIGEON COLOMBIN	X		X
PIGEON RAMIER	X	X	X
PINSON DES ARBRES	X	X	X
POUILLOT VELOCE	X	X	X
POULE D'EAU	X		
ROITELET HUPPE	X	X	
ROITELET TRIPLE BANDEAUX	X		X
ROUGEGORGE	X	X	X
ROUGEQUEUE NOIR			X
SERIN CINI		X	
SITELLE TORCOPOT	X	X	X
STERNE PIERREGARIN		X	
TARIN DES AULNES	X		
TOURTERELLE TURQUE	X	X	X
TROGLODYTE MIGNON	X	X	X
VANNEAU HUPPE	X		
VERDIER	X	X	X

Annexe 3 : Liste des espèces d'arthropodes recensées dans le Parc de Géresme.

Arachnida (classe des Arachnides)

Araneae

(Ordre des araignées)

29 espèces

NB : Les araignées identifiées sont, pour une bonne partie d'entre elles, des espèces arboricoles, c'est à dire liées aux arbres et aux buissons. Elles peuvent ainsi se retrouver, sur les feuillages hauts ou bas, sur ou sous les écorces, dans les fissures des branchages ou encore dans la litière du sol au niveau des racines. Nous notons que la majorité des espèces rencontrées apprécient l'ombre et l'humidité. La liste n'est pas exhaustive et bien d'autres espèces sont susceptibles d'être observées dans cet environnement.

Agelenidae

- *Coeletes terrestris* (Wider, 1834)
- *Textrix denticulata* (Olivier, 1789)

Amaurobidae

- *Amaurobius similis* (Blackwall, 1861)

Anyphaenidae

- *Anyphaena accentuata* (Walcknaer, 1802)

Araneidae

- *Araneus diadematus* (Clerck, 1757)
- *Cyclosa conica* (Pallas, 1772)
- *Mangora acalypha* (Walckenaer, 1802)
- *Nuctenea umbratica* (Clerck, 1757)
- *Zilla diodia* (Walckenaer, 1802)

Clubionidae

- *Clubiona terrestris* (Westring, 1851)

Dyctinidae

- *Nigma walckenaeri* (Roewer, 1951)

Dysderidae

- *Lathys humilis* (Blackwall, 1855)

Linyphiidae

- *Dapetisca socialis* (Sundevall, 1833)
- *Lepthyphantes minutus* (Blackwall, 1833)
- *Meioneta rurestris* (C.L.Koch, 1836)
- *Tenuiphantes tenuis* (Blackwall, 1833)

Nesticidae

- *Nesticus cellulanus* (Clerck, 1757)

Philodromidae

- *Philodromus buxi* (Simon, 1884)

Pholcidae

- *Pholcus phalangioides* (Fuesslin, 1775)

Salticidae

- *Balus chalybeius* (Walckenaer, 1802)

Theridiidae

- *Dipoena melanogaster* (C.L. Koch, 1837)

- *Enoplognatha ovata* (Clerck, 1757)

- *Parasteatoda lunata* (Clerck, 1757)

Tetragnathidae

- *Metellina merianae* (Scopoli, 1763)

- *Pachignatha degeeri* (Sundevall, 1830)

Thomisidae

- *Diaea dorsata* (Fabricius, 1777)

- *Ebrechtella tricuspidata* (Fabricius, 1775)

- *Misumena vatia* (Clerck, 1757)

Opiliones

- *Synema globosum* (Fabricius, 1775)

(Ordre des Opilions)

1 espèce

Phalangiiidae

- *Dicranopalpus ramosus* (Simon, 1909)

Insecta (classe des insectes)

Coleoptera

(Ordre des coléoptères)

62 espèces

Anobiidae

- *Ochina ptinoïdes* (Marsham, 1802)

Attelabidae

- *Apoderus coryli* (Linnaeus, 1758)

Cantharidae

- *Cantharis nigra* (De Geer, 1774)
- *Cantharis rufa* Linnaeus, 1758
- *Malthodes minimus* (Linnaeus, 1758)
- *Rhagonycha fulva* (Scopoli, 1763)

Carabidae

- *Asaphidion flavipes* (Linnaeus, 1760)
- *Bembidion lampros* (Herbst, 1784)
- *Demetrias atricapillus* (Linnaeus, 1758)
- *Dromius quadrimaculatus* (Linnaeus, 1758)
- *Paradromius linearis* (Olivier, 1795)

Cerambycidae

- *Oberea oculata* (Linnaeus, 1758)
- *Pogonocherus hispidus* (Linnaeus, 1758)

Coccinellidae

- *Adalia bipunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Adalia decempunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Aphidecta oblitterata* (Linnaeus, 1758)
- *Calvia decemguttata* (Linnaeus, 1758)
- *Calvia quatuordecimguttata* (Linnaeus, 1758)
- *Chilocorus bipustulatus* (Linnaeus, 1758)
- *Clitostethus arcuatus* (Rossi, 1794)
- *Coccinella septempunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Exochomus quadripustulatus* (Linnaeus, 1758)
- *Halysia sedecimguttata* (Linnaeus, 1758)
- *Harmonia axyridis* (Pallas, 1773)
- *Harmonia quadripunctata* (Pontoppidan, 1763)
- *Propylea quatuordecimpunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Psyllobora vigintiduopunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Rhyzobius chrysomeloides* (Herbst, 1792)
- *Scymnus auritus* (Thunberg, 1795)
- *Scymnus interruptus* (Goeze, 1777)
- *Scymnus rubromaculatus* (Goeze, 1778)
- *Vibidia duodecimguttata* (Poda, 1761)

Chrysomelidae

- *Agelastica alni* (Linnaeus, 1758)
- *Chrysolina fastuosa* fastuosa (Scopoli, 1763)
- *Oomorplus concolor* (Sturm, 1807)
- *Oulema gallaeciana* (L.F.J.D. Heyden, 1870)
- *Oulema melanopus* (Linnaeus, 1758)
- *Psylliodes napi* (Fabricius, 1792)

Ciidae

- *Cis glabratus* (Mellié, 1848)

Curculionidae

- *Sitona lineatus* (Linnaeus, 1758)
- *Phyllobius pomaceus* (Gyllenhal 1834)
- *Rhinoncus perpendicularis* (Reich 1797)

Dasytidae

- *Dasytes plumbeus* (O.F. Müller, 1776)

Elateridae

- *Adrastus limbatus* (Fabricius, 1777)

Eucnemidae

- *Hylis olexai* (Palm, 1955)

Heteroceridae

- *Heterocerus fenestratus* (Thunberg, 1784)

Histeridae

- *Hololepta plana* (Sulzer 1776)

Hydrophilidae

- *Laccobius bipunctatus* (Fabricius, 1775)

Latridiidae

- *Cartodere nodifer* (Westwood 1839)

Leiodidae

- *Amphicyllis globiformis* (C.R. Sahlberg, 1833)

Lucanidae

- *Dorcus parallelipipedus* (Linnaeus, 1758)
- *Sinodendron cylindricum* (Linnaeus, 1758)

Nitidulidae

- *Brassicogethes aeneus* (Fabricius, 1775)
- *Glischrochilus hortensis* (Geoffroy in Fourcroy, 1785)

Scraptiidae

- *Anaspis melanopa* (Forster 1771) (syn : *Anaspis maculata* Fourcroy, 1785)

Scarabaeoidea

- *Oryctes nasicornis* (Linnaeus, 1758)

Scirtidae

- *Contacyphon variabilis* (Thunberg, 1787)

Silphidae

- *Nicrophorus vespillo* (Linnaeus, 1758)

Staphylinidae

- *Bisnius fimetarius* (Gravenhorst, 1802)
- *Xantholinus linearis* (Olivier, 1795)

Tenebrionidae

- *Eledona agricola* (Herbst 1783)
- *Lagria hirta* (Linnaeus 1758)

Dermaptera

(Ordre des Dermaptères)

2 espèces

Forficulidae

- *Apterygida media* (Hagenbach, 1822)
- *Forficula auricularia* (Linnaeus, 1758)

Diptera

(Ordre des Diptères)

10 espèces

- Limoniidae*
 - *Epiphragmata ocellare* (Linnaeus, 1761)
- Opomyzidae*
 - *Opomyza florum* (Fabricius 1794)
- Sarcophagidae*
 - *Sarcophaga carnaria* (Linnaeus, 1758)
- Syrphidae*
 - *Episyrphus balteatus* (De Geer, 1776)
 - *Myathropa florea* (Linnaeus 1758)
 - *Parhelophilus versicolor* (Fabricius, 1794)
 - *Sphaerophoria scripta* (Linnaeus, 1758)
 - *Volucella bombylans* (Linnaeus, 1758)
- Tipulidae*
 - *Nephrotoma quadrifaria* (Meigen, 1804)
 - *Tipula oleracea* (Linnaeus, 1758)

Hemiptera

(Ordre des Hémiptères)

32 espèces

- Acanthosomatidae*
 - *Elasmucha grisea* (Linnaeus, 1758)
- Aphrophoridae*
 - *Aphrophora alni* (Fallèn, 1805)
 - *Aphrophora salicina* (Goeze, 1778)
- Cicadellidae*
 - *Evacanthus interruptus* (Linnaeus, 1758)
 - *Ledra aurita* (Linnaeus, 1758)
- Coreidae*
 - *Coreus marginatus* (Linnaeus, 1758)
 - *Syromastus rhombeus* (Linnaeus, 1767)
- Cydnidae*
 - *Cydnus aterrimus* (Forster, 1771)
- Lygaeidae*
 - *Heterogaster urticae* (Fabricius 1775)
 - *Rhyparochromus vulgaris* (Schilling, 1829)
- Miridae*
 - *Blepharidopterus angulatus* (Fallen, 1807)
 - *Campyloneura virgula* (Herrich-Schäffer, 1835)
 - *Capsus ater* (Linnaeus, 1758)
 - *Deraeocoris flavilinea* (A. Costa, 1862)
 - *Deraeocoris lutescens* (Schilling, 1837)
 - *Deraeocoris ruber* (Linnaeus, 1758)
 - *Heterotoma planicornis* (Pallas, 1772)
 - *Himacerus apterus* (Fabricius, 1798)
 - *Liocoris tripustulatus* (Fabricius, 1781)
 - *Pantilius tunicatus* (Fabricius, 1781)
 - *Stenodema laevigata* (Linnaeus, 1758)
- Nabidae*
 - *Himacerus apterus* (Fabricius, 1798)
 - *Lygus pratensis* (Linnaeus, 1758)
 - *Nabis rugosus* (Linnaeus, 1758)

Pentatomidae

- *Dolycoris baccarum* (Linnaeus, 1758)
- *Eysarcoris venustissimus* (Schrank, 1776)
- *Nezara viridula* (Linnaeus, 1758)
- *Palomena prasina* (Linnaeus, 1761)
- *Pentatoma rufipes* (Linnaeus, 1758)

Pyrrhocoridae

- *Pyrrhocoris apterus* (Linnaeus, 1758)

Rhopalidae

- *Rhopalus subrufus* (Gmelin, 1790)

Tingidae

- *Stephanitis pyri* (Fabricius, 1775)

Hymenoptera

(Ordre des Hyménoptères)

18 espèces

Apidae

- *Bombus hortorum* (Linnaeus, 1760)
- *Bombus lapidarius* (Linnaeus, 1758)
- *Bombus pascuorum* (Scopoli, 1763)
- *Bombus sylvestris* (Lepeletier, 1832)

Formicidae

- *Dolichoderus quadripunctatus* (Linnaeus, 1771)
- *Lasius brunneus* (Latreille, 1798)
- *Lasius emarginatus* (Olivier, 1792)
- *Lasius niger* (Linnaeus, 1758)
- *Lasius platythorax* Seifert, 1992
- *Myrmica rubra* (Linnaeus, 1758)
- *Myrmica ruginodis* Nylander, 1846
- *Temnothorax affinis* (Mayr, 1855)
- *Temnothorax nylanderi* (Foerster, 1850)

Sphecidae

- *Isodontia mexicana* (Saussure, 1867)

Vespidae

- *Apis mellifera* Linnaeus, 1758
- *Polistes dominula* (Christ, 1791)
- *Vespa crabro* (Linnaeus, 1758)
- *Vespula vulgaris* (Linnaeus, 1758)

Tenthredinidae

- *Nematus septentrionalis* (Linnaeus, 1758)
- *Eriocampa ovata* (Linnaeus, 1760)

Lepidoptera

(Ordre des Lépidoptères)

68 espèces

Argyresthiidae

- *Argyresthia goedartella* (Linnaeus, 1758)

Cossidae

- *Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1760)

Crambidae

- *Acentria ephemerella* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Anania hortulata* (Linnaeus, 1758)
- *Ancylolomia tentaculella* (Hübner, 1796)
- *Crambus perlellus* (Scopoli, 1763)
- *Chrysoteuchia culmella* (Linnaeus, 1758)
- *Ostrinia nubilalis* (Hübner, 1796)
- *Pleuroptya ruralis* (Scopoli, 1763)

Drepanidae

- *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758)
- *Tethea ocularis* (Linnaeus, 1767)

Erebidae

- *Arctia caja* (Linnaeus, 1758)
- *Calliteara pudibunda* (Linnaeus, 1758)
- *Eilema griseola* (Hübner, 1803)
- *Eilema lurideola* (Zincken, 1817)
- *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761)
- *Miltochrista miniata* (Forster, 1771)
- *Rivula sericealis* (Scopoli, 1763)
- *Scoliopteryx libatrix* (Linnaeus, 1758)

Geometroidea

- *Campaea margaritaria* (Linnaeus, 1760)
- *Chloroclystis v-ata* (Haworth, 1809)
- *Gymnoscelis rufifasciata* (Haworth, 1809)
- *Idaea aversata* (Linnaeus, 1758)
- *Idaea biselata* (Hufnagel, 1767)
- *Idaea rusticata* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Lomaspilis marginata* (Linnaeus, 1758)
- *Macaria notata* (Linnaeus, 1758)
- *Opisthograptis luteolata* (Linnaeus, 1758)
- *Peribatodes rhomboidaria* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Stegania trimaculata* (Villers, 1789)
- *Timandra comae* (Schmidt, 1931)
- *Xanthorhoe designata* (Hufnagel, 1767)
- *Xanthorhoe spadicearia* (Denis & Schiffermüller, 1775) ou *X. ferrugata* (Clerck, 1759)

Lasiocampidae

- *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758)

Lycaenidae

- *Celastrina argiolus* (Linnaeus, 1758)
- *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775)

Noctuidae

- *Agrotis segetum* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Autographa gamma* (Linnaeus, 1758)
- *Cosmia trapezina* (Linnaeus, 1758)
- *Craniophora ligustri* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Cucullia absinthii* (Linnaeus, 1761)
- *Mamestra brassicae* (Linnaeus, 1758)
- *Mythimna pallens* (Linnaeus, 1758)
- *Noctua janthe* (Borkhausen, 1792) ou *N. janthina* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Ochropleura plecta* (Linnaeus, 1760)
- *Orthosia cerasi* (Fabricius, 1775)
- *Pseudeustrotia candidula* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Tyta luctuosa* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Xestia c-nigrum* (Linnaeus, 1758)

Notodontidae

- *Thaumetopoea processionea* (Linnaeus, 1758)

Nymphalidae

- *Aglais io* (Linnaeus, 1758)
- *Aglais urticae* (Linnaeus, 1758)
- *Araschnia levana* (Linnaeus, 1758)
- *Argynnis paphia* (Linnaeus, 1758)
- *Coenonympha pamphilus* (Linnaeus, 1758)
- *Pararge aegeria tircis* (Linnaeus, 1758)
- *Polygonia c-album* (Linnaeus, 1758)
- *Pyronia tithonus* (Linnaeus, 1771)
- *Vanessa atalanta* (Linnaeus, 1758)

Pieridae

- *Pieris brassicae* (Linnaeus, 1758)
- *Pieris rapae* (Linnaeus, 1758)
- *Pieris napi* (Linnaeus, 1758)

Pyralidae

- *Acrobasis* (= *Trachycera*) *advenella* (Zincken, 1818)
- *Endotricha flammealis* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Sphingidae

- *Deilephila elpenor* (Linnaeus, 1758)

Tortricidae

- *Celypha rurestrana* (Duponchel, 1843)
- *Pammene aurana* (Fabricius, 1775)

Yponomeutidae

- *Yponomeuta plumbella* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Mecoptera

(Ordre des Mecoptères)

1 espèce

Panorpidae

- *Panorpa communis* (Linnaeus, 1758)

Nevroptera

(Ordre des Nevroptères)

1 espèce

Raphidiidae

- *Phaeostigma notata* (Fabricius, 1781) (syn : *Raphidianotata*)

Odonata

(Ordre des Demoiselles, Aeshnes, Libellules)

20 espèces

Aeshnidae

- *Aeshna mixta* (Muller, 1764)
- *Aeshna grandis* (Linnaeus, 1758)
- *Anax imperator* (Leach, 1815)
- *Brachytron pratense* (O.F Muller, 1764)

Calopterygidae

- *Calopteryx splendens* (Harris, 1782)
- *Calopteryx virgo* (Linnaeus, 1758)

Coenagrionidae

- *Coenagrion puella* (Linnaeus, 1758)
- *Coenagrion pulchellum* (Vander Linden, 1825)
- *Enallagma cyathigerum* (Charpentier, 1840)
- *Erythromma lindenii* (Selys, 1840)
- *Erythromma najas* (Hansemann, 1823)
- *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)
- *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)
- *Platycnemis pennipes* (Pallas, 1771)
- *Pyrrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776)

Corduliidae

- *Cordulia aenea* (Linnaeus, 1758)

Lestidae

- *Lestes viridis* (Vander Linden, 1825)

Libellulidae

- *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832)
- *Orthetrum brunneum* (Boyer de Fonscolombe, 1837)
- *Orthetrum cancellatum* (Linnaeus, 1758)
- *Sympetrum sanguineum* (Muller, 1764)

Orthoptera

(Ordre des orthoptères)

8 espèces

Acrididae

- *Chorthippus biguttulus* (Linnaeus, 1758)
- *Pseudochorthippus parallelus* (Zetterstedt, 1821)

Conocephalidae

- *Ruspolia nitidula* (Scopoli, 1786)

Meconematidae

- *Meconema meridionale* (A. Costa, 1860)
- *Meconema thalassinum* (De Geer, 1773)

Phaneropteridae

- *Leptophyes punctatissima* (Bosc, 1792)

Tettigoniidae

- *Pholidoptera griseoptera* (De Geer, 1773)
- *Tettigonia viridissima* (Linnaeus, 1758)

Trichoptera

(Ordre des Phryganes)

1 espèce

Limnephilidae

- *Glyphotaelius pellucidus* (Retzius, 1783)

Malacostrata (classe des Malacostracés)

Isopoda

(Ordre des Isopodes)

4 espèces

Porcellionidae

- *Porcellio scaber* (Latreille, 1804)
- *Porcellio spinicornis* (Say, 1818)

Oniscidae

- *Oniscus asellus* (Linnaeus, 1758)

Philoscidae

- *Philoscia muscorum* (Scopoli, 1763)

Annexe 4 : Liste des espèces d'arthropodes recensées sur le site des Remparts.

Arachnida (classe des Arachnides)

Araneae

(Ordre des araignées)

2 espèces (non représentatif)

Araneidae

- *Araneus diadematus* (Clerck, 1757)

Dyctinidae

- *Nigma walckenaeri* (Roewer, 1951)

Insecta (classe des insectes)

Coleoptera

(Ordre des coléoptères)

12 espèces

Coccinellidae

- *Coccinella septempunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Harmonia axyridis* (Pallas, 1773)
- *Nephus quadrimaculatus* (Herbst, 1783)

Au début de l'année 2013, cette espèce était encore totalement méconnue tant dans le département de l'Oise que dans la région entière. Dans tout le département, seules huit communes avaient fait l'objet d'une recherche positive. L'espèce a fait l'objet d'une recherche ciblée de très grande ampleur et sur les cent communes de l'Oise où l'espèce a été activement recherchée, soixante ont fait l'objet d'au moins une observation positive et circonstanciée. Cette espèce a vocation à obtenir le statut d'espèce commune et largement répartie, tant dans le département que dans la région à condition que le support végétal qui semble lui convenir le mieux ne fasse pas trop souvent l'objet d'une élimination systématique. En effet, le Lierre grim pant « *Hedera helix* » apparaît être important pour le cycle de vie de cette toute petite coccinelle de 1,6mm de long. (A. Adelski, 2013).

Chrysomelidae

- *Oomorphus concolor* (Sturm, 1807)

Dytiscidae

- *Hydroglyphus geminus* (Fabricius, 1792)
- *Rhantus suturalis* (W.S. MacLeay, 1825)
- *Ilybius fuliginosus* (Fabricius, 1792)
- *Rhantus suturalis* (W.S. MacLeay, 1825)
- *Hydroporus palustris* (Linnaeus, 1760)

Helophoridae

- *Cymbiodyta marginella* (Fabricius, 1792)
- *Helophorus brevipalpis* Bedel, 1881
- *Helophorus granularis* (Linnaeus, 1760)
- *Hydrobius fuscipes* (Linnaeus, 1758)
- *Laccobius minutus* (Linnaeus, 1758)
- *Laccobius sinuatus* (Motschulsky, 1849)

Gyrinidae

- *Gyrinus substriatus* (Stephens, 1829)

Diptera

(Ordre des Diptères)

1 espèce

- Opomyzidae*
- *Opomyza florum* (Fabricius, 1794)

Hemiptera

(Ordre des Hémiptères)

7 espèces

- Coreidae*
- *Gonocerus acuteangulatus* (Goeze, 1778)
Lygaeidae
- *Heterogaster urticae* (Fabricius, 1775)
Miridae
- *Liocoris tripustulatus* (Fabricius, 1781)
- *Pinalitus cervinus* (Herrich-Schäffer, 1841)
Nabidae
- *Himacerus apterus* (Fabricius, 1798)
Pyrrhocoridae
- *Pyrrhocoris apterus* (Linnaeus, 1758)
Tingidae
- *Derephysia foliacea* (Fallen, 1807)

Cette petite espèce n'est pas rare mais son mode de vie très discret fait qu'elle n'a été signalée pour la première fois en 2013 pour la Picardie (bibliographie consultée par Collgros & Pichenot, com. pers.). A ce jour elle n'est connue que d'une vingtaine de communes dans l'Oise (A Adelski Com. pers.).

Hymenoptera

(Ordre des Hyménoptères)

4 espèces

- Formicidae*
- *Formica cunicularia* (Latreille, 1798)
- *Lasius niger* (Linnaeus, 1758)
- *Temnothorax affinis* (Mayr, 1855)
Vespidae
- *Vespula vulgaris* (Linnaeus, 1758)

Lepidoptera

(Ordre des Lépidoptères)

4 espèces

- Lycaenidae*
- *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775)
Noctuidae
- *Autographa gamma* (Linnaeus, 1758)

Nymphalidae

- *Aglais io* (Linnaeus, 1758)
- *Maniola jurtina* (Linnaeus, 1758)

Pieridae

- *Pieris rapae* (Linnaeus, 1758)

Odonata

(Ordre des Demoiselles, Aeshnes, Libellules)

5 espèces

Aeshnidae

- *Aeshna cyanea* (Muller, 1764)
- *Aeshna mixta* (Latreille 1805)

Coenagrionidae

- *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)
- *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)

Libellulidae

- *Orthetrum cancellatum* (Linnaeus, 1758)

Orthoptera

(Ordre des orthoptères)

1 espèce

Tettigoniidae

- *Pholidoptera griseoptera* (De Geer, 1773)

Malacostrata (classe des Malacostracés)

Isopoda

(Ordre des Isopodes)

3 espèces

Porcellionidae

- *Porcellio scaber* (Latreille, 1804)
- *Porcellio spinicornis* (Say, 1818)

Philoscidae

- *Philoscia muscorum* (Scopoli, 1763)

Annexe 5 : Liste des espèces d'arthropodes recensées dans la rue Jean-Jacques Rousseau.

***Insecta* (classe des insectes)**

Coleoptera

(Ordre des coléoptères)

3 espèces

Coccinellidae

- *Aphidecta obliterata* (Linnaeus, 1758)
- *Scymnus interruptus* (Goeze, 1777)
- *Stethorus pusillus* (Herbst, 1797) ; synonyme : *Stethorus punctillum* (Weise, 1891).

Cette minuscule coccinelle commune voire très commune est encore particulièrement méconnue à ce jour en Picardie. Il existe une trentaine de mentions dans le département qui ne concernent que vingt-sept communes (Com. pers. A. Adelski 2018).

Dermaptera

(Ordre des dermaptères)

1 espèce

Forficulidae

- *Forficula auricularia* (Linnaeus, 1758)

Hemiptera

(Ordre des Hémiptères)

2 espèces

Lygaeidae

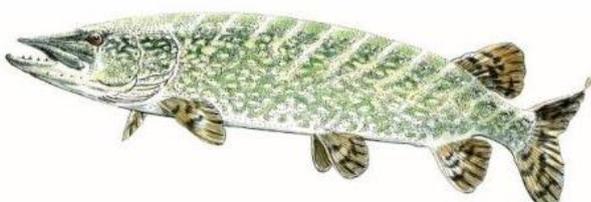
- *Gastrodes grossipes* (De Geer, 1773)

Miridae

- *Deraeocoris lutescens* (Schilling, 1837)

Annexe 6 : Fiches descriptives de chacune des espèces piscicoles recensées dans le parc de Gèresme. Source : Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

BROCHET - BRO



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Nom scientifique *Esox lucius (Linnaeus, 1758)*

Famille Esocidae

Taille 50 à 60 cm (max.130)

Poids 5 à 8 kg (max. 15)

Longévité 10 à 15 ans

CARACTERISTIQUES

- Corps allongé et fusiforme
- Nageoire dorsale unique opposée à la nageoire anale
- Museau large et aplati

HABITAT

Cours d'eaux à méandres, riches en végétation aquatique, ou bras morts.

ALIMENTATION

Plankton, insectes et ichtyofaune à l'âge adulte.

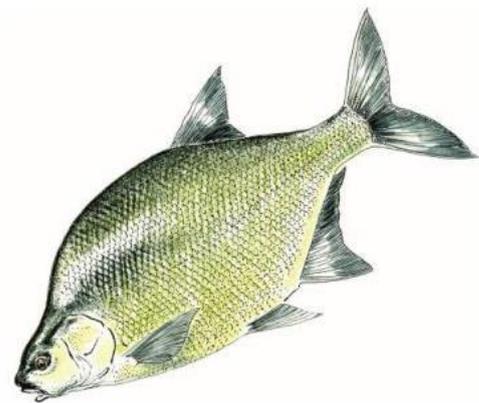
REPRODUCTION

- Dès Février - Mars.
- Reproduction dans les plaines inondées.
- Ponte dans la végétation herbacée des rives et des plaines d'inondation, dans des zones peu profondes.
- La sortie des brochetons de la frayère correspond au pic de reproduction des cyprinidés.

REGLEMENTATION		
Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Arrêté du 8/12/1988

STATUT DE CONSERVATION	
Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Vulnérable - VU	Préoccupation mineure - LC

BRÈME COMMUNE - BRE



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Nom scientifique *Abramis brama (Linnaeus, 1758)*

Famille Cyprinidae

Taille 28 à 50 cm

Poids 500 g à 3 kg

Longévité 10 à 20 ans

CARACTERISTIQUES

- Corps haut, comprimé latéralement, profil dorsal bombé.
- Petite tête, nageoire anale longue (plus de 23 rayons ramifiés)

HABITAT

Cours inférieurs des grandes rivières. Peut supporter les eaux saumâtres.

ALIMENTATION

Zooplancton, larves d'insectes, débris végétaux.

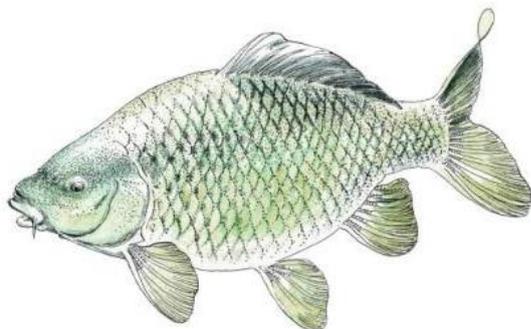
REPRODUCTION

- De Mai à Juin
- Migration pour trouver des zones favorables de pontes (le long des rives, entre 40 cm et 2m de profondeur)
- Les œufs se fixent aux macrophytes ou aux racines.

REGLEMENTATION		
Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION	
Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

CARPE COMMUNE - CCO



Crédits FNNP V. NOWAKOSKI

REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Vulnérable - VU

Nom scientifique	<i>Cyprinus carpio</i> (Linnaeus, 1758)
Famille	Cyprinidae
Taille	50 à 80 cm
Poids	10 à 15 kg
Longévité	20 ans

CARACTERISTIQUES

- Corps allongé, trapu et comprimé latéralement, recouvert totalement d'écaillés semblables. Bouche portant 4 barbillons
- 3 variétés d'élevage :
 - > Carpe miroir (dépourvue d'écaille sauf de grosses et irrégulières sous la dorsale) : CMI
 - > Carpe cuir (dépourvue d'écaille) : CCU
 - > Carpe koï (plus petite, près de 125 variétés ornementales) : CAK

HABITAT

- Cours d'eau et milieux lenticules (étangs, bras morts) avec végétation dense et fond vaseux

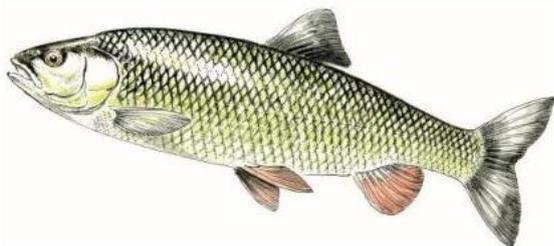
ALIMENTATION

Zoo- et phytoplanctons, macro-invertébrés (insectes, mollusques, crustacés, annélides)

REPRODUCTION

- De Mai à Juillet
- Migre vers les prairies inondées
- Frai en eau peu profonde. Les œufs se fixent sur la végétation aquatique

CHEVESNE - CHE



Crédits FNNP V. NOWAKOSKI

REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

Nom scientifique	<i>Squalius cephalus</i> (Linnaeus, 1758)
Famille	Cyprinidae
Taille	30 à 50 cm
Poids	700 g à 1 kg
Longévité	9 à 13 ans

CARACTERISTIQUES

Corps fusiforme et sub-circulaire, tête large avec grande bouche terminale
Grandes écaillés bordées de noir
Bord postérieur de la nageoire anale nettement convexe

HABITAT

Large spectre d'habitats : rivière (de zone à truite à zone à brème), estuaires, lacs, retenues alimentées par des cours d'eau

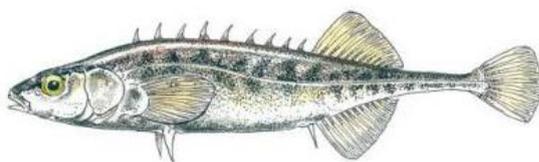
ALIMENTATION

Insectes, mollusques, végétaux, poissons

REPRODUCTION

- De mi-avril à mi-juin
- Ponte à proximité d'un radier, avec fond graveleux
- Maturité sexuelle à 2 ans pour les mâles et 3 ans pour les femelles

EPINOCHETTE - EPT



Nom scientifique	<i>Pungitius laevis</i> (Cuvier, 1829)
Famille	Gasterosteidae
Taille	4 à 9 cm
Poids	0.5 à quelques grammes
Longévité	2 à 3 ans

CARACTERISTIQUES

Corps fusiforme, comprimé latéralement
6 à 12 épines en avant de la nageoire dorsale

HABITAT

Eaux peu profondes, lenticules et riches en végétation
Vit près du fond

ALIMENTATION

Zooplancton, insectes benthiques, crustacés

REPRODUCTION

- D'avril à Juin
- Ponte dans un nid recouvert de débris végétaux constitué par le mâle, fixé sur la végétation
- Surveillance des œufs et des alevins par le mâle

Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

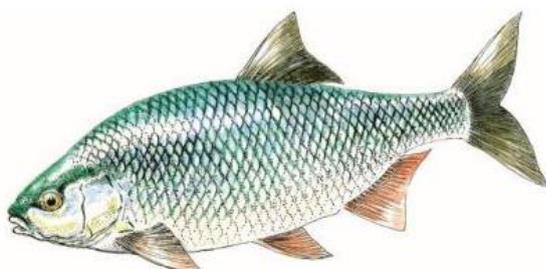
REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

GARDON - GAR



Nom scientifique	<i>Rutilus rutilus</i> (Linnaeus, 1758)
Famille	Cyprinidae
Taille	30 à 40 cm
Poids	400 à 800 g
Longévité	10 ans

CARACTERISTIQUES

Corps élancé, bouche étroite et terminale
Nageoire dorsale débutant à l'aplomb des nageoires pelviennes
Yeux et nageoires pelviennes et anale rouges

HABITAT

Zones lenticules et cours inférieurs des rivières

ALIMENTATION

Omnivore à tendance phytophage

REPRODUCTION

- D'avril à juin voire août
- En rives et affluents riches en végétation
- Hybridation possible avec les brèmes et le rotengle

Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

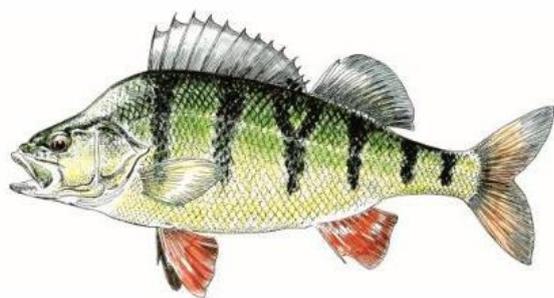
REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

PERCHE COMMUNE - PER



Nom scientifique	<i>Perca fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)
Famille	Percidae
Taille	10 - 50 cm
Poids	10 g à 1,5 Kg
Longévité	5 à 7 ans (max. 20 ans)

CARACTERISTIQUES

2 nageoires dorsales distinctes - corps possédant 5 à 7 bandes noirâtres

HABITAT

Milieu lentique ou plan d'eau pouvant vivre en profondeur sans végétation excessive
Milieu plutôt mésotrophe

ALIMENTATION

Prédateur carnivore (invertébrés benthiques, poissons, écrevisses)

REPRODUCTION

Mi-avril à mi-juin en zone littorale sur des plantes ou des branches.
Les ovules sont déposés sous forme de rubans

Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

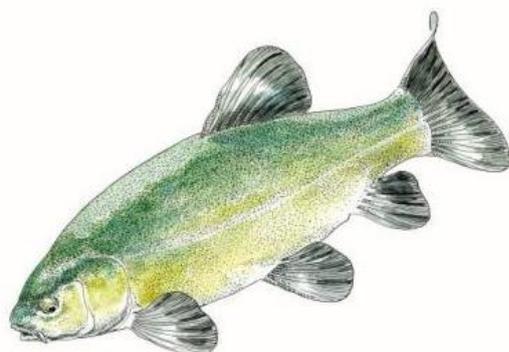
REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

TANCHE - TAN



Nom scientifique	<i>Tinca tinca</i> (Linnaeus, 1758)
Famille	Cyprinidae
Taille	30-40 cm
Poids	1 à 1,5 Kg

CARACTERISTIQUES

Bouche terminale avec 2 barbillons - pédoncule caudal épais et assez court

HABITAT

Eaux lenticules de la zone à brème à fonds vaseux et enherbés
Supporte des faibles teneurs en oxygène dissous

ALIMENTATION

Petits animaux (crustacés, larves d'insectes, mollusques), végétaux benthiques, détritus

REPRODUCTION

De mai à octobre dans des zones peu profondes et végétalisées

Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

REGLEMENTATION

Internationale	Européenne	Nationale
Aucune	Aucune	Aucune

STATUT DE CONSERVATION

Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Mondial
Préoccupation mineure - LC	Préoccupation mineure - LC

Annexe 7 : Tableau listant les espèces de plantes recensées sur le Quartier Debussy.

Indice de rareté : indice de rareté régionale du taxon appliqué, sur la période 1990-2010, aux seules plantes indigènes. E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Liste rouge : Il s'agit de la liste rouge régionale. Elle ne s'applique qu'aux seuls taxons ou populations indigènes ou présumées indigènes.

RE = taxon éteint à l'échelle régionale.

NT = taxon quasi menacé.

CR = taxon en danger critique d'extinction.

LC = taxon de préoccupation mineure.

EN = taxon en danger.

DD = taxon insuffisamment documenté.

VU = taxon vulnérable.

NA = évaluation UICN non applicable

Les indices de rareté et la liste rouge régionale sont définis plus précisément dans : *Inventaire de la flore vasculaire (Ptéridophytes et spermatophytes) de la Picardie – Rareté, protections, menaces et statuts – Version N°4d/novembre 2012* (Mémoire n°4 de la nouvelle série des *bulletins de la Société Linnéenne Nord-Picardie*).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille	Indice rareté	Liste rouge
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Asteraceae	CC	LC
Mouron rouge	<i>Anagallis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> f. <i>arvensis</i>	Primulaceae	C	LC
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	Rosaceae	PC	LC
Pâquerette vivace	<i>Bellis perennis</i>	Asteraceae	CC	LC
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	Poaceae	CC	LC
Capsellebourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Brassicaceae	CC	LC
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i>	Caryophyllaceae	CC	LC
Stellaire intermédiaire (s.l.)	<i>Convolvulus arvensis</i>	Caryophyllaceae	CC	LC
Liseron des haies	<i>Conyza canadensis</i>	Convolvulaceae	CC	LC
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	Asteraceae	CC	LC
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i> subsp. <i>sanguinalis</i> var. <i>sanguinalis</i>	Poaceae	C	LC
Bec-de-cigogne à feuilles de ciguë (s.l.)	<i>Erodium cicutarium</i>	Geraniaceae	AC	LC
Drave printanière	<i>Erophila verna</i> subsp. <i>spathulata</i>	Brassicaceae	C	LC
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Rubiaceae	CC	LC
Picride fausse-épervière	<i>Geranium pusillum</i>	Asteraceae	C	LC
Orge queue-de-rat	<i>Hordeum murinum</i>	Poaceae	C	LC
Fraisier sauvage	<i>Hypochaeris radicata</i>	Rosaceae	C	LC
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Asteraceae	C	LC
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>	Scrophulariaceae	C	LC

Ray-grass anglais ; Ray- grass commun ; Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	Poaceae	CC	LC
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>	Malvaceae	C	LC
Matricaire discoïde	<i>Matricaria discoidea</i>	Asteraceae	CC	NA
Mâche potagère	<i>Matricaria recutita</i> var. <i>recutita</i>	Valerianaceae	AC	LC
Luzerne lupuline ; Minette ; Mignette	<i>Medicago lupulina</i>	Fabaceae	CC	LC
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantaginaceae	CC	LC
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	Poaceae	CC	LC
Pâturin à feuilles étroites	<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i>	Poaceae	C	LC
Renouée des Oiseaux (s.l.) ; Traînasse	<i>Polygonum aviculare</i>	Polygonaceae	CC	LC
Primevère acaule ; Primevère commune	<i>Primula acaulis</i> subsp. <i>rubra</i>	Primulaceae	R	NT
Primevère acaule ; Primevère commune	<i>Primula acaulis</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Primulaceae	R	NT
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	Lamiaceae	CC	LC
Renoncule rampante ; Pied-de-poule	<i>Ranunculus repens</i>	Ranunculaceae	CC	LC
Sagine apétale	<i>Sagina apetala</i> subsp. <i>apetala</i>	Caryophyllaceae	R	LC
Sagine dressée	<i>Sagina apetala</i> subsp. <i>erecta</i>	Caryophyllaceae	AC	LC
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	Caprifoliaceae	CC	LC
Orpin âcre	<i>Sedum acre</i>	Crassulaceae	C	LC
Séneçon jacobée ; Jacobée	<i>Senecio jacobaea</i>	Asteraceae	C	LC
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	Asteraceae	CC	LC
Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien	<i>Solanum nigrum</i>	Solanaceae	C	LC
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	Asteraceae	CC	LC
Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>	Asteraceae	CC	LC
Stellaire intermédiaire ; Mouron des Oiseaux ; Mouron blanc	<i>Stellaria media</i> subsp. <i>media</i>	Caryophyllaceae	CC	LC
Pissenlit (section)	<i>Taraxacum</i> section <i>Ruderalia</i>	Asteraceae	CC	NA
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	Fabaceae	PC	LC
Trèfle fraise	<i>Trifolium fragiferum</i>	Fabaceae	PC	LC
Trèfle blanc ; Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	Fabaceae	CC	LC
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	Verbenaceae	C	LC
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	Scrophulariaceae	CC	NA
Véronique luisante	<i>Veronica polita</i>	Scrophulariaceae	PC	LC

Annexe 8 : Tableau listant les espèces de plantes recensées dans le parc de Géresme en 2018, relatant la présence/absence de celles-ci en 1983 et 2013.

Abréviations tableau :

cha : chaméphyte

hél : héliophyte

géo : géophyte

hém : hémicryptophyte

hyd : hydrothérophyte

NP : nanophanérophite

P : phanérophite

Thé : thérophite

X : plante présente (X 1 = 1 individu)

O : plante non revue ou absente

Subsp : sous espèce

Ptéridophytes et Spermatophytes	1983	2013	Familles Botaniques	Type Bio- logiques
A				
<i>Abies alba</i>	X 1	O	Pinacées	Pha
<i>Acer campestre</i>	X	X	Acéracées	Pha
<i>Acer negundo</i>	X	X 1	Acéracées	Pha
<i>Acer platanoides</i>	X	X	Acéracées	Pha
<i>Acer pseudoplatanus</i>	X	X	Acéracées	Pha
<i>Adoxa moschatellina</i>	X	X	Adoxacées	Géo
<i>Aesculus carnea</i>	X	X	Hippocastanacée	Pha
<i>Aesculus hippocastanum</i>	X	X	Hippocastanacée	Pha
<i>Agrostis capielaris</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Ailanthus altissima</i>	0	X	Simarubacées	Pha
<i>Ajuga reptans</i>	X	X	Lamiacées	Hém
<i>Alliaria petiolata</i>	X	X	Crucifères	Thé
<i>Alnus glutinosa</i>	X	X	Bétulacées	Pha
<i>Alopecurus geniculatus</i>	X	0	Poacées	Thé
<i>Anagallis arvensis</i>	X	0	Primulacées	Thé
<i>Anemone nemorosa</i>	X	X	Renonculacées	Géo
<i>Angelica sylvestris</i>	X	X	Apiacées	Hém
<i>Arctium lappa</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Arctium minus</i>	X	0	Astéracées	Hém
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	X	X	Caryophyllacées	Thé
<i>Arrhenatherum elatius</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Artemisia vulgaris</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Arum italicum</i>	X	X	Aracées	Géo
<i>Arum maculatum</i>	X	X	Aracées	Géo
<i>Asplenium ruta - muraria</i>	X	X	Aspléniacées	Hém
<i>Asplenium scolopendrium</i>	X	X	Aspléniacées	Hém
<i>Asplenium trichomanes</i>	X	X	Aspléniacées	Hém
<i>Aucuba japonica cv variegata</i>	X	X	Cornacées	Pha
B				
<i>Bellis perennis</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Berula erecta</i>	X	0	Apiacées	Hél
<i>Betula pendula</i>	X	X	Bétulacées	Pha
<i>Brachypodium pinnatum</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Bromus ramosus</i>	X	0	Poacées	Hém

<i>Buddleja davidii</i>	X	0	Buddléacées	NP
<i>Buxus sempervirens</i>	X	X	Buxacées	NP
C				
<i>Callitriche hamulata</i>	X	X	Callitrichacées	Hyd
<i>Callitriche stagnalis</i>	X	X	Callitrichacées	Hyd
<i>Calystegia sepium</i>	X	X	Convolvulacées	Hém
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	X	X	Crucifères	Thé
<i>Cardamine hirsuta</i>	X	X	Crucifères	Thé
<i>Cardamine pratensis subsp dentata</i>	X	X	Crucifères	Hém
<i>Cardamine pratensis subsp pratensis</i>	X	X	Crucifères	Hém
<i>Carex acuta</i>	X	0	Cypéracées	Hém
<i>Carex acutiformis</i>	X	X	Cypéracées	Hém
<i>Carex riparia</i>	X	X	Cypéracées	Hém
<i>Carex sylvatica</i>	X	X	Cypéracées	Hém
<i>Carpinus betulus</i>	X	X	Bétulacées	Pha
<i>Cedrus atlantica</i>	X 1	0	Pinacées	Pha
<i>Cerastium glomeratum</i>	X	X	Caryophyllacées	Thé
<i>Cerastium pumilum</i>	X	0	Caryophyllacées	Thé
<i>Cerastium semidecandrum</i>	X	0	Caryophyllacées	Thé
<i>Chaerophyllum temulum</i>	X	X	Apiacées	Hém
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	X	X	Cupressacées	Pha
<i>Chelidonium majus</i>	X	X	Papavéracées	Hém
<i>Chenopodium bonus-henricus</i>	X	0	Chénopodiacées	Hém
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	X	0	Saxifragacées	Hém
<i>Circaea lutetiana</i>	X	X	Onagracées	Géo
<i>Cirsium arvense</i>	X	X	Astéracées	Géo
<i>Cirsium oleraceum</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Cirsium palustre</i>	X	0	Astéracées	Hém
<i>Clematis vitalba</i>	X	X	Renonculacées	Pha
<i>Colchicum autumnale</i>	X	X	Liliacées	Géo
<i>Convolvulus arvensis</i>	X	X	Convolvulacées	Hém
<i>Conyza canadensis</i>	X	X	Astéracées	Thé
<i>Cornus mas</i>	X	X	Cornacées	Pha
<i>Cornus sanguinea</i>	X	X	Cornacées	Pha
<i>Corylus avellana</i>	X	X	Bétulacées	Pha
<i>Cotoneaster horizontalis (plante)</i>	X	X	Malvacées	Cha
<i>Crataegus monogyna</i>	X	X	Malvacées	Pha
<i>Cruciata laevipes</i>	X	X	Rubiacées	Hém
<i>Cryptomeria japonica (plante)</i>	X	X	Taxodiacees	Pha
<i>Cymbalaria muralis</i>	X	X	Scophulariacées	Cha
D				
<i>Dactylis glomerata</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Daucus carota subsp Carota</i>	X	0	Apiacées	Hém
<i>Deschampsia cespitosa</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Deschampsia flexuosa</i>	X	0	Poacées	Hém
<i>Dipsacus fullonum</i>	X	X	Dipsacacées	Hém
<i>Dryopteris carthusiana</i>	X	X	Dryoptéridacées	Hém
<i>Dryopteris filix-mas</i>	X	0	Dryoptéridacées	Hém
E				

<i>Elodea canadensis</i>	X	X	Hydrocharidacées	Hydr
<i>Elymus repens</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Epilobium hirsutum</i>	X	X	Onagracées	Hém
<i>Epilobium roseum</i>	X	0	Onagracées	Hém
<i>Epilobium tetragonum subsp tetragonum</i>	X	X	Onagracées	Hém
<i>Epipactis helleborine</i>	X	X	Orchidacées	Géo
<i>Equisetum arvense</i>	X	X	Equisétacées	Géo
<i>Erodium cicutarium</i>	X	X	Géraniacées	Th2
<i>Erodium moschatum</i>	X1	0	Géraniacées	Thé
<i>Eupatorium cannabinum</i>	X	X	Astéracées	Pha
<i>Evonymus europaeus</i>	X	X	Célastracées	Pha
F				
<i>Fagus sylvatica</i>	X	X	Fagacées	Pha
<i>Fagus sylvatica cv pendula</i>	X	X	Fagacées	Pha
<i>Fallopia japonica</i>	0	X	Polygonacées	Hém
<i>Festuca altissima</i>	0	X	Poacées	Hém
<i>Festuca gigantea</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Filipendula ulmaria</i>	X	X	Rosacées	Hém ;
<i>Fragaria vesca</i>	X	X	Rosacées	Hém
<i>Fraxinus excelsior</i>	X	X	Oléacées	Pha
G				
<i>Galeopsis tetrahit</i>	X	X	Lamiacées	Thé
<i>Galium aparine</i>	X	X	Rubiacées	Thé
<i>Galium mollugo subsp mollugo</i>	X	X	Rubiacées	Hém
<i>Geranium pyrenaicum</i>	X	0	Géraniacées	Hém
<i>Geranium robertianum</i>	X	X	Géraniacées	Thé
<i>Geranium rotundifolium</i>	X	X	Géraniacées	Thé
<i>Geum urbanum</i>	X	X	Rosacées	Hém
<i>Glechoma hederacea</i>	X	X	Lamiacées	Hém
<i>Glyceria notata (= plicata)</i>	X	0	Poacées	Hém
H				
<i>Hedera melix</i>	X	X	Araliacées	Pha
<i>Heracleum sphondylium var sphondylium</i>	X	X	Apiacées	Hém
<i>Hesperis matronalis planté</i>	0	X	Crucifères	Hém
<i>Holcus lanatus</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Holcus mollis</i>	X	0	Poacées	Hém
<i>Humulus lupulus</i>	X	0	Cannabacées	Hém
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	X	X	Liliacées	Géo
<i>Hypericum perforatum</i>	X	X	Hypéricacées	Hém
I				
<i>Ilex aquifolium</i>	X	X	Aquifoliacées	Pha
<i>Ilex aquifolium cv aureomarginata</i>	0	X	Aquifoliacées	Pha
<i>Impatiens noli-tangere</i>	X	X	Balsaminacées	Thé
<i>Iris pseudacorus</i>	X	X	Iridacées	Géo
J				
<i>Juglans regia</i>	X	X	Juglandacées	Pha
<i>Juncus acutiflorus</i>	X	0	Joncacées	Géo
<i>Juncus conglomeratus</i>	X	0	Joncacées	Hém
<i>Juncus effusus</i>	X	0	Joncacées	Hém

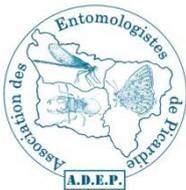
<i>Juncus inflexus</i>	X	0	Joncacées	Hém
L				
<i>Lactuca serriola</i>	X	X	Astéracées	Thé
<i>Lamium album</i>	X	X	Lamiacées	Hém
<i>Lamium galeobdolon subsp galesbdolon</i>	X	0	Lamiacées	Cha
<i>Lamium purpureum</i>	X	0	Lamiacées	Thé
<i>Lapsana communis subsp communs</i>	X	X	Astéracées	Thé
<i>Larix decidua</i>	0	X	Pinacées	Pha
<i>Lemma minor</i>	X	X	Lemnacées	Hyd
<i>Ligustrum vulgare</i>	X	X	Oléacées	NP
<i>Listera ovata</i>	X	X	Orchidacées	Géo
<i>Lolium perenne</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Lonicera xylosteum</i>	X	0	Caprifoliacées	NP
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	X	0	Caryophyllacées	Hém
<i>Lysimachia nummularia</i>	X	X	Primulacées	Hém
<i>Lythrum salicaria</i>	X	X	Lythracées	Hém
M				
<i>Mahonia aquifolium</i>	X	X	Berbéridacées	NP
<i>Malva moschata</i>	X 1	0	Malvacées	Hém
<i>Matricaria discoidea</i>	X	0	Astéracées	Thé
<i>Medicago lupulina</i>	X	0	Papilionacées	Thé
<i>Mentha suaveolens</i>	X	0	Lamiacées	Thé
<i>Mercurialis annua</i>	X	0	Euphorbiacées	Thé
<i>Mercurialis perennis</i>	X	X	Euphorbiacées	Géo
<i>Moehringia trinervia</i>	X	0	Caryophyllacées	Thé
<i>Myosoyis arvensis</i>	X	0	Boraginacées	Hém
<i>Myosotis sylvatica</i>	X	X	Boraginacées	Hém
<i>Myosoton aquaticum</i>	X	0	Caryophyllacées	Thé
N				
<i>Nasturtium officinale</i>	X	X	Crucifères	Hel
O				
<i>Ophrys apifera</i>	X	X	Orchidacées	
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	X	X	Liliacées	Géo
P				
<i>Phalaris arundinacea</i>	X	0	Poacées	Hél
<i>Phragmites australis</i>	X4000m ²	X1 _m ^z	Poacées	Hél
<i>Picea abies</i>	X	X	Pinacées	Pha
<i>Pinus sylvestris</i>	X	0	Pinacées	Pha
<i>Plantago lanceolata</i>	X	X	Plantaginacées	Hém
<i>Plantago major subsp. major</i>	X	X	Plantaginacées	Hém
<i>Platanus hispanica</i>	X	X	Platanacées	Pha
<i>Poa annua</i>	X	X	Poacées	Thé
<i>Poa nemoralis</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Poa pratensis</i>	X	X	Poacées	Hém
<i>Poa trivialis</i>	X	0	Poacées	Hém
<i>Polygonum aviculare</i>	X	X	Polygonacées	Thé
<i>Polygonum hydropiper</i>	X	0	Polygonacées	Thé
<i>Polygonum mite</i>	X	0	Polygonacées	Thé
<i>Polygonum persicaria</i>	X	X	Polygonacées	Thé

<i>Populus alba</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Populus x canadensis</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Populus canescens</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Populus nigra var italica</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Populus tremula</i>	X	0	Salicacées	Pha
<i>Potentilla anserina</i>	X	0	Rosacées	Hém
<i>Prunella vulgaris</i>	X	X	Lamiacées	Hém
<i>Prunus avium</i>	X	X	Amygdalacées	Pha
<i>Prunus x fruticans</i>	X	0	Amygdalacées	Pha
<i>Prunus padus</i>	X	X	Amygdalacées	Pha
<i>Prunus spinosa</i>	X	X	Amygdalacées	Pha
Q				
<i>Quercus robur</i>	X	X	Fagacées	Pha
<i>Quercus rubra</i>	0	X	Fagacées	Pha
R				
<i>Ranunculus acris</i>	X	X	Renonculacées	Hém
<i>Ranunculus auricomus</i>	X	X	Renonculacées	Hém
<i>Ranunculus ficaria</i>	X	X	Renonculacées	Géo
<i>Ranunculus repens</i>	X	X	Renonculacées	Hém
<i>Ranunculus serpens subp.nemorosus</i>	X	X	Renonculacées	Hém
<i>Ribes nigrum</i>	X	0	Grossulariacées	NP
<i>Ribes rubrum</i>	X	X	Grossulariacées	NP
<i>Robinia pseudoacacia</i>	X	0	Papilionacées	Pha
<i>Rosa canina</i>	X	0	Rosacées	Np
<i>Rubus section corylifolii</i>	X	X	Rosacées	Cha
<i>Rubus série micantes</i>	X	X	Rosacées	Cha
<i>Rumex acetosa</i>	X	X	Polygonacées	Hém
<i>Rumex acetosella</i>	X	0	Polygonacées	Hém
<i>Rumex conglomeratus</i>	X	X	Polygonacées	Hém
<i>Rumex obtusifolius</i>	X	X	Polygonacées	Hém
<i>Rumex sanguineus</i>	X	X	Polygonacées	Hém
S				
<i>Salix alba</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Salix caprea</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Salix cinerea</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Salix matsudana cv tortuosa</i>	0	X1	Salicacées	Pha
<i>Salix pentandra</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Salix x rubens</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Salix viminalis</i>	X	X	Salicacées	Pha
<i>Sambucus nigra</i>	X	X	Caprifoliacées	NP
<i>Saxifraga cymbalaria (introduite) (=S.huetiana)</i>	0	X	Saxifragacées	Thé
<i>Scirpus sylvaticus</i>	X	X	Cypéracées	Géo
<i>Scrofularia auriculata</i>	X	X	Scrophulariacées	Hém
<i>Senecio jacobaea</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Silene latifolia subp. Alba</i>	X	0	Caryophyllacées	Hém
<i>Silene vulgaris</i>	X	0	Caryophyllacées	Hém
<i>Solidago gigantea</i>	X	0	Astéracées	Hém
<i>Solidago virgaurea</i>	X	0	Astéracées	Hém
<i>Sonchus arvensis</i>	X	X	Astéracées	Hém

<i>Sonchus asper</i>	X	0	Astéracées	Thé
<i>Sorbus aucuparia</i>	X	0	Malacées	Pha
<i>Sparganium erectum</i>	X	X	Sparganiacées	Hél
<i>Stachys sylvatica</i>	X	X	Lamiacées	Hém
<i>Stellaria holostea</i>	X	0	Caryophyllacées	Cha
<i>Stellaria media subsp. media</i>	X	0	Caryophyllacées	Thé
<i>Symphoricarpos albus var laevigatus</i>	X	X	Caprifoliacées	NP
<i>Symphytum officinale subsp. officinale</i>	X	X	Boraginacées	Hém
<i>Syringa vulgaris</i>	X	0	Oléacées	Pha
T				
<i>Taraxacum officinale s.l.</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Taraxacum section subvulgaria</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Taraxacum section palustria</i>	X	X	Astéracées	Hém
<i>Taxodium distichum</i>	X1	X2	Taxodiacées	Pha
<i>Taxus baccata</i>	X	X	Taxacées	Pha
<i>Thuja plicata</i>	X	X	Cupressacées	Pha
<i>Tilia cordata</i>	X	X	Tiliacées	Pha
<i>Tilia platyphyllos</i>	X	X	Tiliacées	Pha
<i>Tilia tomentosa</i>	X	0	Tiliacées	Pha
<i>Tilia x vulgaris</i>	X	X	Tiliacées	Pha
<i>Trifolium pratense</i>	X	X	Papilionacées	Hém
<i>Trifolium repens</i>	X	X	Papilionacées	Hém
U				
<i>Ulmus glabra</i>	X	X	Ulmacées	Pha
<i>Ulmus minor</i>	X	X	Ulmacées	Pha
<i>Urtica dioica</i>	X	X	Urticacées	Hém
V				
<i>Valeriana officinalis subsp. repens</i>	X	X	Valériacées	Hém
<i>Verbascum thapsus</i>	0	X	Scrophulariacées	Hém
<i>Verbena officinale</i>	X	X	Verbénacées	Hém
<i>Veronica arvensis</i>	X	X	Scrophulariacées	Thé
<i>Veronica beccabunga</i>	X	X	Scrophulariacées	Hél
<i>Veronica chamaedrys</i>	X	X	Scrophulariacées	Cha
<i>Veronica hederifolia</i>	X	X	Scrophulariacées	Thé
<i>Viburnum lantana</i>	X	X	Caprifoliacées	NP
<i>Vicia sepium</i>	X	X	Papilionacées	Hém
<i>Vinca major</i>	X	0	Apocynacées	Cha
<i>Viola reichenbachiana</i>	X	0	Violacées	Hém
<i>Viola riviniana</i>	X	X	Violacées	Hém
<i>Viscum album</i>	X	X	Loranthacées	Pha
TOTAL				
	239	186		

Annexe 9 : Liste des espèces de champignons recensées dans le Parc de Gèresme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Remarques
<i>Agrocybe cylindracea</i> (= <i>A.aegerita</i>)	Pholiote du peuplier	
<i>Ascocoryne sarcoides</i>	Ascocoryne sarcoïde	
<i>Auricularia judae</i>	Oreille de Judas	
<i>Bactridium flavum</i>		
<i>Boletus fechtneri</i>	Bolet pâle	Espèce protégée
<i>Boletus queletii</i>	Bolet de Quélet	
<i>Boletus satanas</i>	Bolet Satan	
<i>Brefeldia maxima</i>		
<i>Byssomerulius corium</i>		
<i>Chondrostereum purpureum</i>	Stérée pourpre	
<i>Clitopilus prunulus</i>	Clitopile petite prune	
<i>Coprinus atramentarius</i>	Coprin noir d'encre	
<i>Coprinus comatus</i>	Coprin chevelu	
<i>Crepidotus mollis</i>	Crépidote mou	
<i>Crepidotus variabilis</i>	Crépidote variable	
<i>Exidia thuretiana</i>	Exidie portière	
<i>Flammulina velutipes</i>	Collybie a pied velouté	
<i>Fomes fomentarius</i>	Amadouvier	
<i>Ganoderma lipsiense</i>	Ganoderme aplani	
<i>Hemipholiota destruens</i>	Pholiote destructrice	
<i>Hypholoma fasciculare</i>	Hypholome en touffes	
<i>Kuehneromyces mutabilis</i>	Pholiote changeante	
<i>Meruliopsis corium</i>	Mérule papyracée	Espèce protégée
<i>Mycena rubens</i>		
<i>Mycena hiemalis</i>	Mycène d'hiver	
<i>Perenniporia fraxinea</i>	Polypore du frêne	Espèce protégée
<i>Pluteus murinus</i>	Plutée gris souris	
<i>Pluteus phlebophorus</i>	Plutée veiné	
<i>polypore soufré</i>	Laetiporus sulphureus	
<i>Psathyrella melanthina</i>	Psathyrelle gris lilas	Rare à très rare : espèce protégée
<i>Psathyrella microrrhiza</i>	Psathyrelle semi-vêtue	
<i>Rhytisma acerinum</i>	Tache goudronneuse	
<i>Russula lepida</i>	Russule jolie	
<i>Russula violeipes f.citrina</i>	Russule citrine	
<i>Sarcoscypha coccinea</i>	Pézize écarlate	
<i>Skeletocutis nivea</i>	Tramète blanc de neige	
<i>Stereum insignitum</i>	Stérée remarquable	
<i>Trametes versicolor</i>	Tramète versicolore	
<i>Volvariella gloiocephala</i>	Volvaire visqueuse	
<i>Xerocomus chrysenteron</i>	Bolet à chair jaune	



Société Botanique
de France



Et avec la participation de Jean-Louis Sogorb, Société Botanique de France